







### **L'accessibilité : une ambition partagée au service de son territoire et de ses usagers**

La qualité de vie pour toutes et tous est au cœur du développement de notre Métropole.

En matière d'accessibilité, cette ambition se traduit notamment par une action dynamique et volontariste sur l'offre de transports, la qualité des espaces publics et des cheminements, la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des plages, ainsi que sur l'offre sportive et culturelle. Notre collectivité s'investit au quotidien au service de tous ses habitants au travers de ses diverses compétences.

Pour mettre en place cette ambition, en lien avec les 12 maires, je sais pouvoir compter sur le dynamisme des acteurs du territoire, notamment les associations représentant les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les acteurs économiques.

Je tiens à les remercier pour leur engagement et leur implication au sein de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité.

Espace de démocratie participative, la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité permet en effet un dialogue privilégié entre les élus métropolitains, les représentants du monde associatif et la société civile autour des thématiques d'accessibilité. Elle permet également de présenter les actions engagées et d'en faire la promotion auprès des publics concernés. Enfin, à partir de l'expertise d'usage, elle contribue à identifier les pistes d'amélioration en matière d'inclusion dans le cadre de nos différentes politiques publiques.

Cette année encore, le rapport annuel révèle les nombreuses avancées au service de l'inclusion sur notre Métropole. Vous y trouverez la synthèse des projets et des actions mis en œuvre durant l'année 2022 afin de faire de notre Métropole, une Métropole toujours plus accessible et solidaire.

**Jean-Pierre GIRAN**

Président de Toulon Provence Méditerranée



# SOMMAIRE

<b>I. PRÉSENTATION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ (CIA).....</b>	<b>5</b>
A. COMPOSITION.....	5
B. MISSIONS.....	6
<b>II. DONNÉES GÉNÉRALES .....</b>	<b>7</b>
A. PRÉSENTATION DE LA MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE .....	7
B. LE CONTEXTE .....	7
<b>III. MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS.....</b>	<b>9</b>
A. CADRE RÉGLEMENTAIRE .....	9
B. RAPPEL DE LA DÉMARCHE ENGAGÉE EN 2021 AU SEIN DES ANTENNES MÉTROPOLITAINES .....	10
C. BILAN 2022 DES TRAVAUX RÉALISÉS.....	14
<b>IV. MISE EN ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS COLLECTIFS .....</b>	<b>23</b>
A. LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITÉ (SDA).....	23
B. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE.....	24
C. BILAN 2022 DES TRAVAUX RÉALISÉS.....	25
D. PERSPECTIVES .....	27
<b>V. LE STATIONNEMENT EN OUVRAGE .....</b>	<b>28</b>
A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE .....	28
B. NOMBRE DE PARKINGS ACCESSIBLES PMR .....	28
C. TYPOLOGIE D'AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS.....	28
D. NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT AMÉNAGÉES PMR.....	29
E. BILAN 2022 DES TRAVAUX RÉALISÉS.....	30
F. PERSPECTIVES .....	30
<b>VI. MISE EN ACCESSIBILITÉ DES PLAGES CONCÉDÉES.....</b>	<b>31</b>
<b>VII. LE SENTIER DU LITTORAL.....</b>	<b>43</b>
A. RAPPEL DE LA DÉMARCHE ENGAGÉE EN 2021.....	44
B. BILAN 2022 DES TRAVAUX RÉALISÉS.....	47
C. PERSPECTIVES 2023 .....	48
<b>VIII. LE LOGEMENT .....</b>	<b>49</b>
A. PARC SOCIAL, LABEL LOGEMENT SERVICE PLUS TPM .....	49
B. LE PARC PRIVÉ : ACCOMPAGNEMENT AU MAINTIEN À DOMICILE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « BIEN CHEZ SOI » .....	51
C. BILAN 2022 .....	51
D. PERSPECTIVES 2023 .....	52
<b>IX. LA COLLECTE DES DÉCHETS .....</b>	<b>53</b>
A. ÉTAT DES TRAVAUX RÉALISÉS .....	53
B. BILAN 2022 DES ACTIONS RÉALISÉES.....	54
C. PERSPECTIVES : PROJETS 2022-23-24.....	55
<b>X. MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP).....</b>	<b>56</b>
A. LISTE DES ERP RELEVANT DE LA MÉTROPOLE .....	56
B. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE ENGAGÉE .....	57
C. TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021/2022 .....	72
<b>XI. LES PORTS .....</b>	<b>74</b>
<b>XII. LA MÉTROPOLE TPM UNE MÉTROPOLE ACCESSIBLE ET INCLUSIVE.....</b>	<b>75</b>
A. L'INCLUSION PAR LE SPORT.....	75
B. L'INCLUSION PAR LA CULTURE.....	77
C. LES ACTIONS DE L'OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME PROVENCE MÉDITERRANÉE (OITPM) EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITÉ.....	86

D. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE.....	89
E. LA COMMUNICATION.....	89

# I. PRÉSENTATION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ (CIA)

## A. COMPOSITION

L'article L2143-3 du code général des collectivités territoriales prévoit que la CIA est composée notamment de représentants :

- De la Métropole.
- D'associations ou d'organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique.
- D'associations d'usagers ou organismes représentant les personnes âgées.
- Des acteurs économiques et d'autres usagers de la Métropole.

La création de la CIA de la Métropole TPM et sa composition ont été approuvées par délibération du Conseil Métropolitain n°20/07/12 du 15 juillet 2020. L'arrêté du n°23/94 du 15 mai 2023 nomme Monsieur MANSOUR Cheikh, Président de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité de la Métropole. L'arrêté n° 21/148 du 31 décembre 2021, complété par l'arrêté du 28 novembre 2022, du 26 Janvier 2023 et par celui du 19 octobre 2023 désigne l'ensemble des membres de cette instance.

### 1. Un collège d'élus

- CHARRETON Amaury, *Toulon*
- ANDREOTTI Dominique, *Toulon*
- BONNET Laurent, *Toulon*
- GENETELLI Brigitte, *Toulon*
- MASCARO Eric, *Toulon*
- LEROY Philippe, *Toulon*
- EMERIC Jean-Pierre, *La Crau*
- PAGANELLI-ARGIOLAS Marie-Claude, *La Seyne-sur-Mer*
- ARNAUD-GALLI Claude, *La Valette-du-Var*
- RIALLAND Valérie, *Le Pradet*
- TONELLI Joël, *Six-Fours-les-Plages*
- BALDACCHINO Gilles, *Six-Fours-les-Plages*

### 2. Un collège d'associations ou d'organismes représentant

- **Les associations représentant les personnes en situation de handicap :**
  - HYÈRES HANDIBASKET
  - UMANE VAR
  - PARIH 83
  - ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS
  - ASSOCIATION URAPEDA SUD
  - DÉLÉGATION DU VAR CHIENS GUIDES D'AVEUGLES PACA-CORSE
  - TRISOMIE 21
- **Les associations représentant les personnes âgées :**
  - DELTA REVIE 83
- **Les acteurs locaux :**
  - HANDITOIT
  - RMTT-TRANSDEV
  - ERILIA
- **Les usagers :**
  - CLCV

## **B. MISSIONS**

Les missions de la CIA sont définies par l'article L2143-3 du code général des collectivités territoriales. La commission avec le soutien et l'appui des services de la collectivité entérine et valide :

- Le recensement des logements accessibles.
- La mise à jour par voie électronique de la liste des Établissements Recevant du Public (ERP) accessibles ou en cours d'accessibilité.

**Par ailleurs, elle se charge :**

- D'établir un rapport annuel sur l'état d'accessibilité, de le présenter en conseil métropolitain et de le communiquer aux partenaires concernés (Préfet du département, Président du Conseil départemental, Conseil départemental consultatif des personnes âgées, directions/services de la Métropole).
- D'animer la commission pour l'accessibilité et les différents temps de rencontres préparatoires.
- De faire toutes propositions utiles permettant d'améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- De veiller à la cohérence des constats que dressent les Commissions Communales pour l'Accessibilité créées au sein des communes, membres de la Métropole, lorsqu'elles existent.

Son rôle est consultatif et elle ne dispose pas elle-même de pouvoir de décision. Elle peut être sollicitée pour ses connaissances et son expertise lors de l'élaboration de schémas directeurs et plans de mise en accessibilité.

## II. DONNÉES GÉNÉRALES

### A. PRÉSENTATION DE LA MÉTROPOLÉ TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

La Métropole compte 449 118 habitants (source INSEE, population légale en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022) pour un territoire d'une superficie de 36 654 hectares dont 200 km de littoral incluant les îles d'Hyères. Elle est composée de douze communes, réunies auparavant au sein d'une Communauté d'agglomération avant la transformation en Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Pour cette transformation en Métropole, TPM conserve le même périmètre géographique, constitué des douze communes, membres actuels :

- Carqueiranne
- La Crau
- La Garde
- Hyères
- Ollioules
- Le Pradet
- Le Revest-les-Eaux
- Saint-Mandrier-sur-Mer
- La Seyne-sur-Mer
- Six-Fours-les-Plages
- Toulon
- La Valette-du-Var

TPM a donc rejoint, le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le cercle des 22 métropoles françaises. Forte de plus de 449 000 habitants, TPM est devenue la 14<sup>ème</sup> métropole de France en termes de population.

TPM dispose d'un patrimoine terrestre naturel et paysager exceptionnel, qui se double d'une richesse littorale et marine singulière abritant de nombreuses espèces protégées. Le linéaire côtier, très découpé, est caractérisé par une succession de falaises, baies et plages de sable.

Les milieux dunaires trouvent un développement tout particulier sur la commune d'Hyères. Les rochers littoraux constituent également des milieux naturels riches en espèces remarquables.

Forte de son littoral, de sa rade, de ses grands espaces de nature et agricoles, TPM se distingue par un capital naturel bien préservé. Elle est une métropole au couvert végétal particulièrement présent.

### B. LE CONTEXTE

#### 1. Cadre réglementaire

La loi n°2005.102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap a créé une nouvelle dynamique en faveur de l'accessibilité de tous à tout et a affirmé le principe de l'accessibilité universelle autour de deux axes :

- L'accessibilité de tous en prenant en compte tous les handicaps.
- L'accessibilité à tout en développant le traitement de la chaîne de déplacement dans sa continuité (depuis la voirie jusqu'au cadre bâti en passant par les transports) et son intégralité.

Ces principes doivent permettre l'autonomie de déplacement de toute personne qui, à un moment de sa vie, éprouve une gêne du fait d'une incapacité permanente (handicap moteur, cognitif, ...) ou temporaire (accident, grossesse...) ou de circonstances extérieures (poussettes, accompagnement d'enfants en bas âge) et favorisent ainsi la qualité du vivre ensemble.

Au sens de la loi, constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

La loi n°2009-526 précisée par la loi n°2014-789 du 10 juillet 2014 pose le principe selon lequel un EPCI compétent en matière de transport ou d'aménagement de l'espace, dès lors qu'il regroupe 5000 habitants et plus, a l'obligation de créer une Commission Intercommunale pour l'Accessibilité.

Ainsi, la création de la CIA de la Métropole TPM et sa composition ont été approuvées par délibération du Conseil Métropolitain n°20/07/12 du 15 juillet 2020.

## **2. Contexte local : rappel des compétences transférées**

Conformément aux dispositions de la Loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et de l'affirmation des métropoles) du 27 janvier 2014, la Métropole a été constituée au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette transformation de la Communauté d'agglomération en Métropole s'est appuyée sur un transfert de compétences étendu, les réflexions engagées avec les communes ayant permis une certaine cohérence dans les transferts.

Ce sont donc tous les éléments constitutifs de la chaîne de déplacement (la voirie et ses éléments indissociables que sont l'éclairage public, la signalisation, les délaissés de voirie, mais aussi les plages, les parkings et le stationnement, les espaces naturels sensibles) qui ont pu être intégrés au patrimoine métropolitain, facilitant ainsi les programmations d'amélioration de l'espace public dans son ensemble et permettant une réflexion globale sur les cheminements.

Aussi, l'espace métropolitain bâti et non bâti, doit être pensé en cohérence et dans son ensemble pour tous au sens des dispositions de l'Ordonnance du 26 septembre 2014 ; les actions menées en matière d'accessibilité devront ainsi s'inscrire dans le cadre d'une planification et d'une programmation.

La Métropole, à l'issue d'une année de gestion déléguée, a absorbé les compétences communales en gestion directe au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'année 2022 sera l'objet du présent rapport.

### III. MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS



#### A. CADRE RÉGLEMENTAIRE

##### Texte de loi de référence :

La loi n°2005.102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) est prévu par l'article 45.

L'élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (*document stratégique de référence en matière d'accessibilité permettant de disposer du diagnostic de l'existant et d'une programmation pluriannuelle des travaux*) doit être établi à l'initiative du maire pour toutes les communes de plus de 1000 habitants et le cas échéant, les EPCI compétents.

Son élaboration est donc une compétence communale. Toutefois, un EPCI, quand il existe, peut être chargé de cette élaboration à l'initiative de son président, s'il en a expressément reçu la compétence de la part des communes par un transfert selon la procédure prévue (délibérations concordantes de l'organe délibérant de l'EPCI et des conseils municipaux des communes membres).

Le fait qu'un EPCI exerce la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » ne lui confère pas automatiquement la compétence pour élaborer un PAVE.

Aussi la Métropole TPM ne dispose pas à ce jour de cette compétence.

## **B. RAPPEL DE LA DÉMARCHE ENGAGÉE EN 2021 AU SEIN DES ANTENNES MÉTROPOLITAINES**

Les antennes sont les centres techniques et de proximité de la Métropole.  
Elles sont au nombre de douze, une par territoire communal.

### **1. Le Pradet**

- Création de places de stationnement PMR :
  - 3 places Rue Adrien Pellegrin / Groupe Scolaire Sandro
- Travaux afin d'améliorer l'accessibilité sur des voiries existantes :
  - Giratoire Boulevard Jean Jaurès / rue Lantrua (avec la création d'un giratoire afin de sécuriser le carrefour)
  - Rue Raimu trottoir est
  - Rue Adrien Pellegrin / Groupe Scolaire Sandro
- Mise en accessibilité de traversées (abaissé de trottoir et passage piéton) : 4 au total
  - Giratoire Boulevard Jean Jaurès / rue Lantrua (avec la création d'un giratoire afin de sécuriser le carrefour)
  - Rue Raimu trottoir est
  - Rue Adrien Pellegrin / Groupe Scolaire Sandro

### **2. Toulon**

- Création de places PMR : 37
  - Boulevard Eugene Pelletan : 1 place
  - Boulevard Desaix - Square Dahmar : 1 place
  - Boulevard Cunéo : 1 place
  - Rue Pascal d'Oriano : 1 place
  - Rue Paul Guérin : 1 place
  - Rue David : 2 places
  - Chemin Sachs: 1 place
  - Traverse la Loube : 2 places
  - Avenue François Nardi : 1 place
  - Rue Villars : 1 place
  - Carrefour Antonin Chaudé : 1 place
  - Quai Marcel Pagnol : 1 place
  - Rue Félix Mayol : 1 place
  - Rue Gay Lussac : 1 place
  - Place Cambronne : 1 place
  - Rue Choiseul parking ancienne prison : 4 places
  - Avenue Pierre Renaudel : 1 place
  - Rue Henri Graglia : 1 place
  - Avenue du Port de Plaisance : 1 place
  - Avenue Jean du Moulin : 2 place
  - Allée Docteur Henry Raoulx : 1 place
  - Rue Micholet : 2 places
  - Rue Abbé de l'épée : 2 places
  - Boulevard Docteur Charles Barnier : 2 places

- Rue Bossuet : 2 places
- Avenue Jean Moulin : 2 places
- Abaissement de trottoirs : 26
  - Place Mermoz / Cuzin
  - Boulevard Ingénieur Bonnier
  - Traverse et rue Lacordaire
  - Angle Baudricourt et rue Jeanne d'Arc
  - 1047 avenue de la Résistance
  - Rue Pasqualis et avenue Bataillon de Choc
  - Intersection Place Abbé Spariat et Roosevelt
  - Intersection Moneiret et Frères Bonifay
  - Intersection Moneiret et Palmyre
  - Charcot et Eugène Manuel
- Travaux afin d'améliorer l'accessibilité sur des voiries existantes :
  - Boulevard des Armaris, réfection du carrefour
  - Requalification du boulevard de Bazeilles
  - Place Martin Bidouré
  - Avenue Lazare Carnot de Dardanelles à Collet (plateau traversant rue Henri vienne)
  - Rue Joseph Cesari : réfection chaussée, trottoirs et jardin
  - Rue de Crimée : réfection chaussée
  - Rue Dagobert, parvis école Claret
  - Boulevard Delescluze, Réfection chaussée et trottoirs
  - Requalification du chemin de Forgentier
  - Avenue Charles Gantelm
  - Avenue Joseph Gasquet
  - Boulevard Marechal Joffre : trottoirs entre Regimbeau et Isnard
  - Place Junot : aménagement de la place
  - Rue Saint Laurent : parvis école Pont du Las et square Barthélémy
  - Traverse Jacques Lemercier
  - Rue Amable Mabilly
  - Boulevard Commandant Joseph Nicolas : monte personne accès PMR gare SNCF
  - Chemin du Petit Bois : réfection chaussée
  - Rue Professeur Pinard : réfection des trottoirs
  - Chemin de la Ressence : parking avec rondins bois
  - Chemin de la Serinette : réfection chaussée et trottoirs
  - Rue Vales : extension parking
  - Place Armand : création aire de lavage et réfection chaussée

### **3. Carqueiranne :**

- Création de places de stationnement PMR :
  - 2 places de stationnement PMR au parking des Arcades Fleuries
- Nouvelles réalisations de voiries aménagées PMR
  - Cheminement Boulevard Arpinetti
- Travaux afin d'améliorer l'accessibilité sur des voiries existantes :
  - Requalification de l'avenue de la Gare
- Mise en accessibilité de traversées (abaissé de trottoir et passage piéton) :
  - Aménagement du trottoir Chemin du Canebas : 2 abaissés de trottoir

- Plateau traversant Chemin de la Crotade : 1 abaissé de trottoir

#### **4. La Crau :**

- Création de places de stationnement PMR :
  - Place PMR Roseraie (Parking) : 1
  - Place PMR Cartier : 1
  - Place PMR St Exupéry :1
  - Places PMR Sansonnets et Mésange :3
  - Place PMR Bergeronnettes : 1
  - Nouveaux stationnement Gavary (devant Ferrailleur) :4
- Travaux afin d'améliorer l'accessibilité sur des voiries existantes :
  - Cimetière centre-ville
  - Rond-point de la gare/1ere DFL
- Mise en accessibilité de traversées (abaissé de trottoir et passage piéton) : 20 dont 5 encore en cours de travaux
  - Cimetière centre-ville
  - Rue de la Noria
  - Rond-point de la gare/1ere DFL

#### **5. Six-Fours-les-Plages**

- Création de places de stationnement PMR :
  - Rue de Boulibaye (aménagement d'un parking) : 1 place
- Nouvelles réalisations de voirie aménagées PMR :
  - Rue de Boulibaye
- Travaux afin d'améliorer l'accessibilité sur des voiries existantes :
  - Rocade Font de Fillol (1ere tranche)
  - Rue Carredon (création d'un cheminement protégé pour piétons)
  - Contre allée de Lâtre de Tassigny (aménagement espace partagé)
  - Montée du Fort (création d'un trottoir)
  - Boulevard Lous Faraud (requalification du boulevard)
  - Corniche du Cros (requalification de la voie)
  - Avenue de la Malogineste (aménagement d'un sens unique, piste cyclable et trottoir PMR)
- Mise en accessibilité de traversée (abaissé de trottoir et passage piéton) : 45 au total
  - Rue de Boulibaye (aménagement d'un parking)
  - Parking port Méditerranée (accessibilité piétonnier)
  - Traverse de la Courtaude (création d'îlots)
  - Boulevard de Cabry (Aménagement carrefour, VRD, piste cyclable et piétonnier)
  - Rocade Font de Fillol (1ere tranche)
  - Rue Carredon (création d'un cheminement protégé pour piétons)
  - Contre allée de Lâtre de Tassigny (aménagement espace partagé)
  - Montée du Fort (création d'un trottoir)
  - Boulevard Lous Faraud (requalification du boulevard)
  - Chemin des Catalans (Aménagement d'un giratoire)
  - Corniche du Cros (requalification de la voie)
  - Avenue de la Malogineste (aménagement d'un sens unique, piste cyclable et trottoir PMR)
  - Avenue de la mer (création d'un passage protégé)

- Rue de la citadelle (création d'un passage protégé)

## 6. Ollioules

- Nouvelles réalisations de voiries aménagées PMR :
  - Aménagement piste cyclable Faveyrolles
- Mise en accessibilité de traversées (abaissé de trottoir et passage piéton) : 13
  - Aménagement piste cyclable Faveyrolles

## 7. Saint-Mandrier-sur-Mer

- Création de places de stationnement PMR :
  - Avenue de la Mer : 2 places
- Nouvelles réalisations de voiries aménagées PMR :
  - Avenue de la Mer

## 8. Hyères

- Création de places de stationnement PMR : 11 places et 7 passages piétons
  - Avenue Godillot
  - Boulevard Riondet
  - Parking du Pentagone (les Salins)
  - Boulevard du front de Mer (les Salins)
  - Parking du Cimetière de la Ritorte
  - Rue Minvielle
  - RIS
  - Placette arrière Médiathèque / Brest
  - Abords école Paul Humbert
  - Carrefour Koenig / Grotte des Fées
- Nouvelles réalisations de voirie aménagées PMR :
  - Boulevard du front de Mer (Les Salins)
  - Parking du Cimetière de la Ritorte
  - RIS
  - Placette arrière Médiathèque / Brest
  - Abords école Paul Humbert
  - Carrefour Koenig / Grotte des Fées
- Mise en accessibilité de traversée (abaissé de trottoir et passage piéton) : 17 au total
  - Boulevard du front de Mer (Les Salins)
  - Parking du Cimetière de la Ritorte
  - RIS
  - Placette arrière Médiathèque / Brest
  - Abords école Paul Humbert
  - Carrefour Koenig / Grotte des Fées

## 9. La Seyne-sur-Mer

- Création de places de stationnement PMR : 8
  - Parc Braudel, derrière l'Office du Tourisme

- Avenue de la Plage
- Rue Georges Bizet angle rue Charles Gounod
- Quai de la Marine (ex parking des élus)
- N° 1 avenue Fernand Sardou
- Avenue Saint Georges, parking de la Maison Intergénérationnelle
- Avenue Aleix Peiré, devant l'immeuble Le Catamaran
- Rue Charles Boggero, devant la 1ère maison
- Parking Aristide Briand
- Mise en accessibilité de traversées (abaissé de trottoir et passage piéton) :
  - Rue Georges Bizet angle rue Charles Gounod
  - Rue Charles Baudelaire, débouché côté Nord
  - Rue Jules Guesdes
  - Avenue Pierre-Mendès France, devant la pharmacie du Catamaran
  - N° 555 avenue des Collines de Tamaris
  - N° 434 avenue des Collines de Tamaris
  - Rue Jean Macé angle chemin de l'Evescat
  - Boulevard Jean Jaurès angle rue du Docteur Vaillant
  - Rue Condorcet angle rue Isnard
  - Corniche Georges Pompidou angle du débouché de la Croix Rouge
  - Corniche Georges Pompidou, devant la boulangerie
  - Avenue Estienne d'Orves
  - N° 38 avenue Esprit Armando
  - Route de Janas
  - Route de Janas, devant le centre commercial
- Création de trottoirs :
  - Boulevard Etienne Peire
  - Boulevard de la Corse Résistante

## C. BILAN 2022 DES TRAVAUX RÉALISÉS

### 1. Hyères

- Création de places de stationnement PMR : 5 places
  - Avenue des Iles d'Or : 1
  - Rue de la Darse :1
  - Val Des Rougières Bat12 :1
  - France Service Val Des Rougières :1
  - Avenue A. Denis :1

### 2. La Crau :

- Création de places de stationnement PMR :
  - Parking stationnements Cougourdons (places larges) et élargissement La Clef des Champs pour une circulation plus aisée :1
- Nouvelles réalisations de voiries aménagées PMR :
  - Rondpoint Faurys / route de Pierrefeu RD29
  - Piétonnier en enrobé devant le nouveau centre E. LECLERC (22ème BMNA à MATTEUCI)
  - Trottoir rue Charcot

- Liaison Charcot / rue de la Pie (et Boulodrome)
- Parking stationnements Cougourdons (places larges) et élargissement La Clef des Champs pour une circulation plus aisée
- Jean Monnet 1 et Jean Monnet 2 (côté D76) création de trottoirs, élargissement de trottoirs, création voie réservée au mode de transport doux
- Rue des Iris
- Liaison avec trottoir + mode transport doux entre Jean Bart / La Pérouse
- Rue Augias requalification de la rue
- Travaux afin d'améliorer l'accessibilité sur des voiries existantes
  - Rondpoint Faurys / route de Pierrefeu RD29
  - Piétonnier en enrobé devant le nouveau centre E. LECLERC (22ème BMNA à MATTEUCI)
  - Jean Monnet 1 et Jean Monnet 2 (côté D76) création de trottoirs, élargissement de trottoirs, création voie réservée au mode de transport doux

## JEAN MONNET 2

### ● Avant



### ● Après



- **Avant**



- **Après**



### **3. Carqueiranne :**

- Création de places de stationnement PMR : 7
  - Chemin du Hameau : Mise aux normes 1 stationnement PMR
  - Parking Libération : Mise aux normes 2 stationnements PMR
  - Avenue Debussy : Création 2 stationnements PMR
  - Boulevard Arpinetti : Création 2 stationnements PMR
- Travaux afin d'améliorer l'accessibilité sur des voiries existantes
  - Avenue de la Gare
  - Avenue de la Libération
  - Parc Pins Penchés
- Mise en accessibilité de traversées (abaissé de trottoir et passage piéton) :
  - Allée des Grandes Vignes : 2 Passages piétons et abaissés de trottoir
  - Avenue de la Gare : 1 passage piétons et abaissé de trottoir
  - Avenue Debussy : 1 passage piétons et abaissé de trottoir

- Chemin du Hameau : 1 passage piétons et abaissé de trottoir
- Impasse Ramel : 1 passage piétons et abaissé de trottoir
- Avenue de la Libération : 2 passages piétons et abaissé de trottoir

#### 4. Le Pradet

- Création de places de stationnement PMR
  - Rue du Pin de Galle PMR déplacé : 1
  - Parking "Lavigerie" à l'angle de la rue Maréchal Leclerc et Eugène Fromentin
- Mise en accessibilité de traversées (abaissé de trottoir et passage piéton) : 4
  - Plateau traversant n°269 rue Hector Berlioz : 2
  - Parking Armée d'Afrique abaissé de trottoir devant la stèle : 1

##### Parking "Lavigerie" à l'angle de la rue Maréchal Leclerc et Eugène Fromentin

###### ● Avant travaux



###### ● Après travaux



## 5. La Valette-du -Var

- Création de places de stationnement PMR : 2
  - Plateau traversant Sainte Claire : 2
- Nouvelles réalisations de voiries aménagées PMR :
  - Trottoir 1ère DFL
  - Trottoir partagé Coupiane, Docteur Jean
- Travaux afin d'améliorer l'accessibilité sur des voiries existantes
  - Plateau traversant Sainte Claire
  - Carrefour des fourches
- Mise en accessibilité de traversées (abaissé de trottoir et passage piéton) :
  - Trottoir 1ere DFL : 1
  - Trottoir partagé Coupiane, docteur Jean : 2
  - Plateau traversant Sainte Claire : 2
  - Carrefour des fourches : 3

## 6. La Garde :

- Création de places de stationnement réservées PMR :
  - Réaménagement Parking Chabot : 1
- Nouvelles réalisations de voiries aménagées PMR :
  - Réaménagement Parking Chabot
- Travaux afin d'améliorer l'accessibilité sur des voiries existantes
  - Requalification de la rue Delage
  - Création d'un voie partagé avenue Duclos :
- Mise en accessibilité de traversées (abaissé de trottoir et passage piéton) :
  - Réaménagement Parking Chabot : 1
  - Création de 2 PP avenue Masson : 2
  - Requalification de la rue Delage : 5
  - Création d'un giratoire pôle multimodal : 5
  - Création d'une voie partagée avenue Duclos : 5

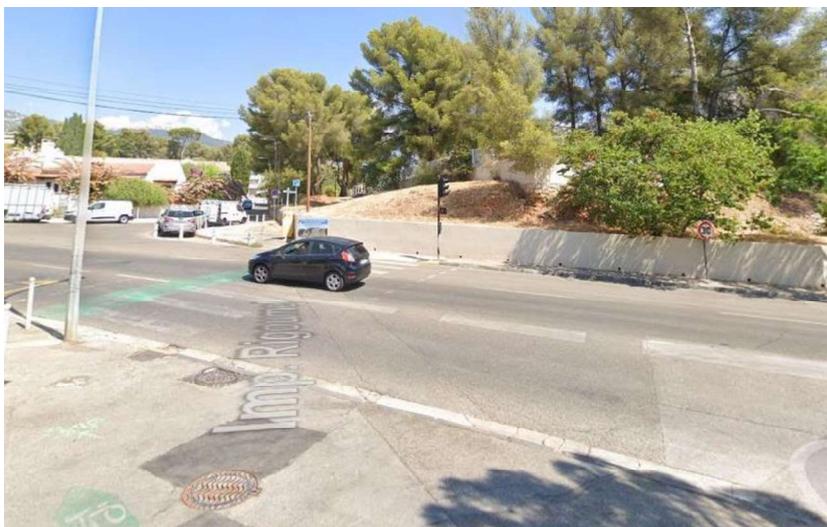
## 7. Toulon

- Création de places de stationnement réservées PMR : 19
  - Place Adolphe Béguin : 1
  - Place Emile Claude : 2
  - Boulevard Beaumarchais : 1
  - Rue Castel : 1
  - Boulevard Herriot : 1
  - Avenue Joseph Ortolan : 1
  - Boulevard Ferdinand De Lesseps : 1
  - Voie 3185 : 1
  - Place Albert Tanguy : 1
  - Avenue Joseph Ortolan - n° 1812 : 1
  - Avenue Emile Vincent : 1
  - Rue de la Marne : 1
  - Rue des Baumelles : 2

- Boulevard Eugene Pelletan : 1
- Rue Marius Milhaud : 1
- Rue Sainte Etienne : 1
- Rue Sous-lieutenant Friggeri - PMR côté Nord du jardin public : 1
- Mise en accessibilité de traversées (abaissé de trottoir et passage piéton) :
  - Chemin de Moneiret - Aménagement trottoir : 1 passage piéton 1 et 2 abaissés de trottoirs
  - Rue Castel face au n° 12 : 1 passage piéton et 2 abaissés de trottoir
  - Rue Castel angle Renan, mise en accessibilité et réfection trottoir : 1 passage piéton et 2 abaissés de trottoir
  - Avenue Albert Camus angle boulevard des Collines, mise en conformité passage piéton : 1 passage piéton et 2 abaissés de trottoir
  - Avenue Joseph Gasquet - Sécurisation chemin piéton et accessibilité PMR : 3 passages piétons et 6 abaissés de trottoir
  - Chemin Bonfante - Accessibilité PMR : 1 passage piéton et 2 abaissés de trottoir
  - Vieux chemin de Sainte Musse - Sécurisation chemin piéton et accessibilité PMR : 1 passage piéton et 2 abaissés de trottoir
  - Rue Mireille - Accessibilité PMR : 2 passages piétons et 4 abaissés de trottoir
  - Carrefour Avenue Pierre Loti angle avenue Morillot Accessibilité PMR : 3 Passages piétons et 6 abaissés de trottoir
  - Littoral Frédéric Mistral : 1 passage piéton et 2 abaissés de trottoir
  - Rue Thal - Accessibilité PMR : 1 passage piéton et 2 abaissés de trottoir
  - Rue Friggeri face au gymnase : 1 passage piéton et 2 abaissés de trottoir
- Mise aux normes quai bus :
  - Rue Mireille, mise en conformité, arrêt Rocher : quai bus 1
  - Corniche General De Gaulle, mise en conformité : quai bus 1
  - 2278 et 2213 avenue de la Résistance, mise en conformité : quai bus 2
  - Rue Sainte Claire Deville Arrêt Genevoix (Sud et Nord), mise en conformité : quai bus 2
  - Boulevard Louis Picon Arrêt Rodeilhac - Mise en conformité : quai bus 1
  - Rue Coste Chaudre Création côté Sud, arrêt Martelle Sud - Mise en conformité : quai bus 1
  - Sainte Claire de Ville, arrêt régulation, accès quai bus : quai bus 1

## CRÉATION D'UN PLATEAU TRAVERSANT RELIANT LA COULÉE VERTE ET TRAVERSÉE CYCLABLE

### ● Avant



- Après



### CRÉATION PARVIS ÉCOLE DES REMPARTS

- Avant



- Après



## 8. La Seyne-sur-Mer

- Nombre de places de stationnement réservées PMR :
  - Place Jean-Philippe Rameau : 1
  - Georges Pompidou : 1
  - Rue du Commandant Albrand : 1
  - Cours Louis Blanc au 14 et 16 : 2
  - Cours Louis Blanc au 66 et 68 : 2
  - Rue Emile Combes : 2
  - Rue Joseph Rousset : 1
  - Avenue de Berdiansk angle rue Charles Boggero : 1
  - Place du Souvenir : 2
- Nombre de traversées accessibles (abaissé de trottoir et passage piéton) :
  - Chemin de l'Aiguillette : 5
  - Avenue Charles De Gaulle : 1
  - Avenue du Docteur Mazon : 2
  - Avenue Pierre Auguste Renoir : 1
- Mise aux normes des quais bus :
  - Chemin de la Seyne à Bastian, arrêt Cimetièrre : 2
  - Chemin de la Seyne à Bastian, arrêt Carrière : 2
  - Chemin de la Seyne à Bastian, arrêt Laffran : 2
  - Chemin de la Seyne à Bastian, arrêt Saint Honorat : 2
  - Avenue des Anciens Combattants d'Indochine, arrêt Espace Santé : 2
- Mise en accessibilité :
  - Place Lurcat : réfection de la place en enrobés colorés et création de fonds de bateau
  - Boulevard Etienne Peyre : réfection du trottoir, création de fonds de bateau, élargissement du trottoir à 1,5 m.
  - Boulevard de la Corse Résistante : réfection de trottoirs et création de fonds de bateau
  - Avenue Auguste Plane : création de trottoirs
  - Avenue Charles De Gaulle : mise aux normes de passages piétons (potelets PMR, fil d'Ariane, bandes podotactiles)
  - Avenue Gambetta : mise aux normes de passages piétons (potelets PMR, fil d'Ariane, bandes podotactiles)
  - Quai Saturnin Fabre : mise aux normes de passages piétons (potelets PMR, fil d'Ariane, bandes podotactiles)
- Conformité des passages piétons (pose et entretien des potelets PMR en régie) :
  - Chemin de Moneiret : 1 remplacement
  - Rue Jean Baptiste Mattei : 1 remplacement
  - Avenue Jean Bartolini : 2 remplacements
  - Rue Pierre Renaudel : 1 remplacement
  - Avenue Antonio Gramsci : 1 remplacement
  - Avenue Garibaldi : 4 nouveaux
  - Avenue Charles De Gaulle : 2 nouveaux
  - Avenue Jean Rostand angle avenue Antonio Gramsci : 1 remplacement
  - Chemin de Fabrégas : 1 remplacement
  - Impasse Simone : 4 nouveaux
  - Rue Jean-Pierre Margier : 1 remplacement

- Abords groupe scolaire De Pierrepont : rue Vaillant, boulevard Jean Jaurès, chemin de l'Evescat, rue Jean Mace : 16 nouveaux
- Avenue saint Georges : 2 nouveaux
- Chemin des Mouisseques : 4 nouveaux
- Rue Jacques Laurent : 4 nouveaux
- Boulevard Stalingrad : 2 remplacements
- Avenue Alex Peire : 1 remplacement
- Rue Pierre Joseph Proudhon : 1 remplacement

## **9. Saint-Mandrier-sur-Mer**

- Nombre de places de stationnement réservées PMR :
  - Square Marc Baron : 1
  - Avenue de la mer : 1 + 1 rampe
- Nouvelles réalisations de voirie aménagées PMR
  - Quai Jean Jaurès :

## **10. Six-Fours-les-Plages**

- Nombre de places de stationnement réservées PMR :
  - Aménagement de la Cantarelle : 3
- Travaux afin d'améliorer l'accessibilité sur des voiries existantes
  - Création d'un giratoire avenue de la Calade
  - Aménagement de la Cantarelle
  - Création d'un giratoire Chemin des Catalans
  - Trottoirs chemin de Répentance
- Nombre de traversées accessibles (abaissé de trottoir et passage piéton) :
  - Création d'un giratoire avenue de la Calade : 8
  - Aménagement de la Cantarelle : 7
  - Création d'un giratoire Chemin des Catalans : 7
  - Dépose de ralentisseurs avenue des Charmettes : 4
  - Mise aux normes ralentisseurs avenue du LEP : 6
  - Élargissement du trottoir rue Monet : 1
  - Trottoirs chemin de répentance : 21

## **IV. MISE EN ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS COLLECTIFS**

Faciliter la vie pratique des personnes en situation de handicap ainsi qu'à leur entourage est une démarche dans laquelle TPM s'est engagée depuis sa création en 2002.

Elle vise à permettre une jouissance pleine et entière de la qualité de citoyen sur son territoire et d'améliorer en permanence la sécurité et l'autonomie dans les déplacements intra-muros, ainsi que l'accès aux espaces publics.

En sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité, la Métropole organise le réseau de transports en commun sur son territoire (plus de 30 millions de voyages pour plus de 12 millions de kilomètres par an).

TPM a instauré une politique dynamique de mise en accessibilité des points d'arrêts terrestres et maritimes conjointement à l'acquisition de matériels roulants et navigants accessibles.

Un service particulier de transport pour les personnes à mobilité réduite a été développé et l'engagement d'accompagner les communes financièrement sous la forme de fonds de concours à la mise en accessibilité des arrêts de bus existants permet la continuité de cette dynamique engagée depuis plusieurs années.

Par ailleurs, dans le cadre des dispositions de la loi du 5 août 2015, TPM s'est engagée dans une programmation pluriannuelle pour la réalisation de travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus prioritaires.

Enfin, dans le cadre de l'approbation du Plan de Déplacements Urbains par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 16 décembre 2016, TPM a programmé, pour les dix années à venir, une série d'actions visant à améliorer encore le quotidien de chacun dans ses déplacements. La « Charte de mise en accessibilité des arrêts de bus » est un outil qui se veut pragmatique pour traduire efficacement cette volonté sur le terrain par des réponses pertinentes aux questions pratiques.

### **A. LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITÉ (SDA)**

Le transport constitue l'un des maillons essentiels de la chaîne de déplacement et a fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la loi du 11 février 2005 avec l'obligation de planifier (au travers des Schémas Directeurs d'Accessibilité - SDA) et d'assurer la mise en accessibilité de la totalité des services de transport dans un délai de dix ans.

Malgré les efforts déployés par les acteurs du transport et notamment les autorités organisatrices, les objectifs fixés par la loi n'ont pas pu être atteints avant le 13 février 2015. Aussi, la loi du 11 février 2005 a été modifiée par l'ordonnance du 26 septembre 2014 qui donne la possibilité aux AOT (Autorité Organisatrice de Transport) de poursuivre la mise en accessibilité de leurs réseaux en toute légalité en élaborant un schéma directeur d'accessibilité.

La Métropole TPM a approuvé par délibération du 18 juin 2015 le schéma directeur d'accessibilité - agenda d'accessibilité programmé pour la mise en accessibilité du transport public de voyageurs.

En 2022, le réseau Mistral est titulaire de la délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport urbain terrestre et maritime de la Métropole TPM.

Le Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA) a été réalisé dans totalité.

## B. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHÉ

### → Sur le territoire métropolitain, on compte :

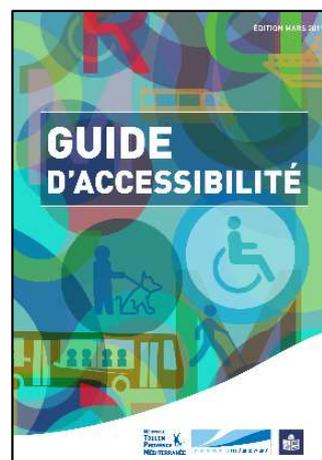
- 135 lignes au total dont :
  - 64 lignes terrestres : 48 lignes régulières et 16 transports à la demande.
  - 9 lignes maritimes : 3 lignes régulières transrade et 6 lignes pour la desserte des Îles d'Or.
  - 1 ligne aérienne avec le téléphérique.
  - 8 lignes prolongées de nuit.
  - 4 lignes base navale et 48 services scolaires.
  - 1 service spécifique de substitution de transport pour les Personnes à Mobilité Réduite
- 2187 arrêts au total (transports urbains, scolaires, appel bus) dont 861 points d'arrêt rendus accessibles soit 39,37 %.
- 347 matériels roulant par service de transport : transport scolaires, transport PMR, transport Urbains / 100% est accessible.
- 3 pôles d'échange : pôle échange Sainte Musse, gare de la Garde, gare routière de Toulon.
- 3 parcs relais : porte d'Ollioules, Toulon-Brunet, Tamaris.
- 38 220 voyageurs en transport de Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

### → Sur le territoire, il existe un registre de dépôt de plainte (Délégué Service Public)

- 3523 réclamations déposées sur le registre de dépôt de plainte
- Nature des plaintes : respect de l'horaire - Respect de l'arrêt - Attitude conducteur ou marin- Sécurité -Travaux - Nuisances sonores -Contestation PV-billettique monétique - Agence (envoi des cartes).

### → Parce que les transports en commun doivent être accessibles à tous, la Métropole TPM mène une politique volontariste en faveur des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite et œuvre chaque jour pour rendre son réseau plus accessible avec :

- Le service pour Personnes à Mobilité Réduite : c'est un service collectif qui vient en complément des lignes régulière et fonctionne sur accréditation et réservation.
- Ce service est réservé au public majeur en situation de handicap résidant sur l'une des 12 communes de Toulon Provence Méditerranée.
  - Le parc PMR compte douze minibus spécifiquement aménagés pour le transport des fauteuils roulants, avec du personnel qualifié.



- « Mon guide accessibilité » a également été créé en collaboration avec l'ADAPEI du Var, ce guide est labélisé FALC (facile à lire et à comprendre), il est disponible dans les accueils commerciaux, les offices de tourisme et dans les mairies du territoire.

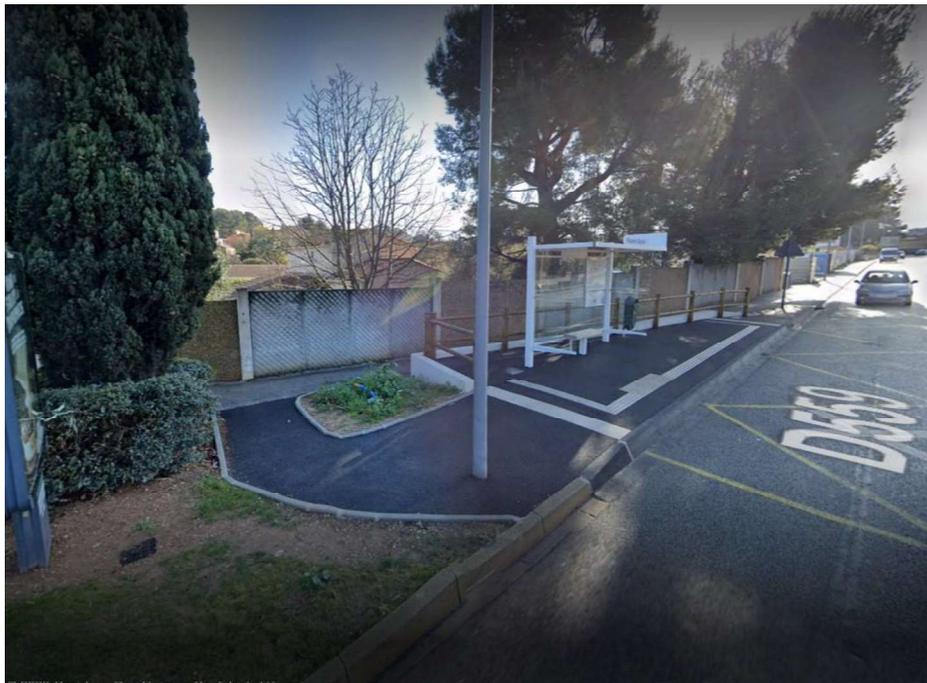
## C. BILAN 2022 DES TRAVAUX RÉALISÉS

- Mise en accessibilité de 64 arrêts de bus

Commune	Total arrêts de bus	Nombre arrêts bus accessibles après réalisation arrêts année N	% arrêts bus accessibles après réalisation programme en cours	Programmation 2023	Réalisé 2022
Carqueiranne	83	16	19,28%	10	3
Hyères-les-Palmiers	332	94	28,31%	10	5
La Crau	120	50	41,67%	14	0
La Garde	186	65	34,95%	12	11
La Seyne-sur-Mer	275	108	39,27%	7	9
La Valette-du-Var	127	56	44,09%	7	8
Le Pradet	41	23	56,10%	1	0
Le Revest-les-Eaux	45	7	15,56%	8	1
Ollioules	95	36	37,89%	3	8
Saint-Mandrier-sur-Mer	33	20	60,61%	0	10
Six-Fours-les-Plages	151	68	45,03%	5	0
Toulon	699	318	45,49%	23	9
<b>TOTAL</b>	<b>2187</b>	<b>861</b>	<b>39,37%</b>	<b>100</b>	<b>64</b>

→ **La Seyne-sur-Mer**

**Point d'arrêt Espace Santé/sens la Seyne-sur-Mer**



**Point d'arrêt Espace Santé/sens Six-Fours-les-Plages**



→ **Saint-Mandrier-sur-Mer**

**Point d'arrêt Saint Georges /sens Saint-Mandrier-sur-Mer**



**Point d'arrêt Saint Georges /sens Terminus haut de Saint-Mandrier-sur-Mer**



## **D. PERSPECTIVES**

- **2023 : mise en accessibilité de 100 arrêts bus**

## V. LE STATIONNEMENT EN OUVRAGE

### A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### → Liste des parkings au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- **TOULON : Délégation de Service Public exploitation par Q-PARK**
  - Delaune (Pont du Las)
  - Liberté
  - Gare Albert 1<sup>er</sup>
  - Place d'Armes
  - Peiresc
  - Lafayette
  - Italie
  - Mayol
  - Faculté
  - Colibri
  
- **HYÈRES : Délégation de Service Public exploitation par INDIGO**
  - Clemenceau
  - Gambetta
  - Casino
  
- **HYÈRES : exploitation en régie** (repris en régie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022)
  - Tour Fondue (parking en enclos)
  
- **LA SEYNE-SUR-MER : exploitation en régie**
  - Martini
  
- **SIX-FOURS-LES-PLAGES : exploitation en régie**
  - Hôtel de Ville
  - Tassigny
  - Frégate (parking en enclos)
  - Rayon de Soleil (parking en enclos)
  - Citadelle (parking en enclos)

### B. NOMBRE DE PARKINGS ACCESSIBLES PMR

- En régie : 7 sur 7
- En délégation : 12 sur 13

### C. TYPOLOGIE D'AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS

#### → Ascenseurs :

- Parkings en régie : deux ascenseurs au parking Martini à la Seyne-sur-Mer.
- Parkings en DSP à Toulon (Q-PARK), dix ascenseurs : deux à Mayol, deux à la gare et un Place d'Armes, Liberté, Porte d'Italie, Peiresc, Lafayette, Facultés.

- Parking en DSP à Hyères (INDIGO), quatre ascenseurs : deux au Casino, un à Gambetta et Clemenceau

→ ***Cheminements piétons, bandes podotactiles :***

- Ils sont complets sur 9 parkings sur 10 DSP à Toulon dans le cadre des travaux concessifs
- Ils sont existants sur les parkings en DSP à Hyères. Ils sont à améliorer sur les parkings en régie (Parking Citadelle)

## **D. NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT AMÉNAGÉES PMR**

→ ***Parkings en DSP :***

- Toulon : 116 places sont aménagées PMR sur 9 parkings (*Le parking Delaune n'est pas PMR par dérogation*)
- Hyères centre-ville : 27 places sont aménagées PMR sur les 3 parkings

→ ***Parkings en régie :***

- La Seyne-sur-Mer : 10 places / Martini
- Six-Fours-les-Plages : 2 places Tassigny, 3 places Hôtel de ville, 2 places Frégate, 1 place Rayon de Soleil, 2 places Citadelle.
- Hyères Tour Fondue : 4 places sont aménagées PMR sur les 3 parkings

→ ***Les espaces d'attente sécurisés sont réalisés dans l'ensemble des parkings en DSP de Toulon équipés d'un ou plusieurs ascenseurs en ayant le besoin (par niveau).***

→ ***La verbalisation relève du pouvoir de police du Maire :*** si les places sont occupées par des personnes valides, il convient de prévenir les forces de l'ordre pour verbalisation. Les agents sont sensibilisés et font appel aux forces de l'ordre lorsque nécessaire. L'intervention relevant de la disponibilité des forces de l'ordre.

→ ***La loi n°2015-300 du 18 mars 2015 visant à faciliter le stationnement des personnes en situation de handicap titulaires de la carte de stationnement :***

- Ces personnes ou les accompagnants peuvent utiliser gratuitement et sans limitation de durée toutes les places de stationnement ouvertes au public et plus seulement les places réservées matérialisées par une signalétique spécifique.

→ ***À noter :***

- Si elles le souhaitent, les autorités compétentes en matière de stationnement pourront fixer une durée maximale de stationnement qui ne devra pas être inférieure à douze heures.
- Une exception : les titulaires de la carte de stationnement pourront être soumis au paiement d'une redevance pour se garer dans les parcs de stationnement munis de borne d'entrée et de sortie accessibles aux personnes handicapées depuis leur véhicule.

Parking	Lieu	Type	Nombre de places	Nombre de niveaux	Gestion	Nombre places PMR
Martini	La-Seyne-sur-Mer	Silo	420	5	Régie directe	10
Hôtel de ville	Six-Fours-les-Plages	Semi-Enterré	152	1	Régie directe	7
Tassigny	Six-Fours-les-Plages	Semi-Enterré	101	1	Régie directe	4
Frégate	Six-Fours-les-Plages	Aérien	78	Surface	Régie directe	5
Rayon de Soleil	Six-Fours-les-Plages	Aérien	35	Surface	Régie directe	3
Citadelle	Six-Fours-les-Plages	Aérien	129	Surface	Régie directe	4
Tour fondue	Hyères	Aérien	670	Surface	Régie directe	4

Colibri	Toulon	Silo	425	R-1 + 5	DSP	9
Delaune	Toulon	Enterré	476	1	DSP	Dérogation
Facultés	Toulon	Enterré	943	3	DSP	20
Gare	Toulon	Enterré	318	4	DSP	7
Lafayette	Toulon	Enterré	411	2	DSP	8
Liberté	Toulon	Enterré	668	3	DSP	14
Mayol	Toulon	Enterré	1304	5	DSP	23
Peiresc	Toulon	Enterré	538	3	DSP	10
Place d'Armes	Toulon	Enterré	63	2	DSP	13
Porte d'Italie	Toulon	Enterré	572	2	DSP	12

Gambetta	Hyères	Silo	443	3	DSP	9
Clémenceau	Hyères	Enterré	417	4	DSP	9
Casino	Hyères	Enterré	435	3	DSP	9

## E. BILAN 2022 DES TRAVAUX RÉALISÉS

- Remplacement des matériels de péage des parkings en régie (Pôle Ouest La Seyne Six Fours) avec renforcement des liaisons d'interphonie permettant l'accompagnement et le guidage à distance de l'ensemble des usagers

## F. PERSPECTIVES

- En 2023 : mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques dans l'ensemble des parcs exploités en régie avec mise en place équipée aux dimensions PMR
- Livraison du parking du Zénith : parking de 667 places doté d'une liaison PMR « ville-ville » entre le parvis du Zénith et la Préfecture
- En 2024 : livraison du parking public Silo Loubière 175 places au cœur de l'opération « Loubière ».



## 1. Six-Fours-les-Plages

La période d'exploitation, déterminée par délibération du Conseil Métropolitain a été étendue en 2022 du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre. Cela correspond à la période à laquelle les équipements de plage sont installés et disponibles.

A l'exception de la plage du Cros, qui fait l'objet d'une dérogation d'accessibilité du fait de la configuration du site inadapté, des cheminements PMR sont prévus du parking à la plage et de la plage à l'eau sur les plages concédées de Six-Fours devant être accessibles.

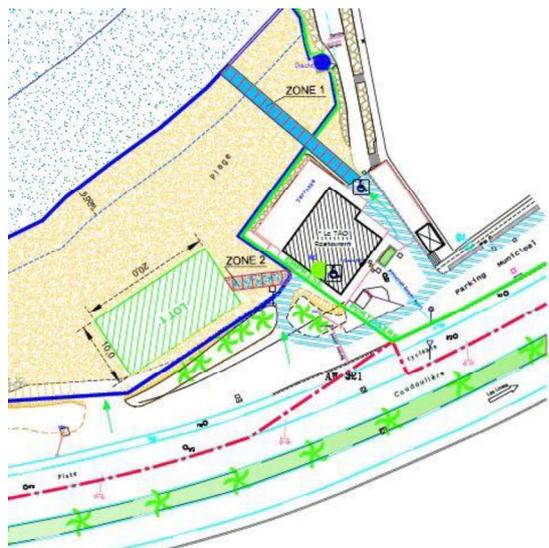
Concernant la concession de plage du Cros, la création d'une rampe d'accès aux normes handicapées nécessiterait d'empiéter de façon trop importante sur la plage, qui est déjà réduite par les phénomènes d'érosion ce qui explique la dérogation d'accessibilité.

### → **La Coudoulière :**

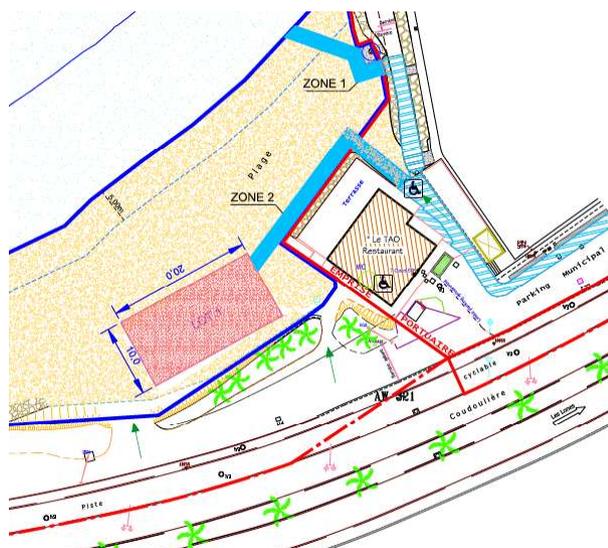
- Un tapis pour l'accès à la mer sous la gestion de la Métropole et un tapis pour l'accès au lot de plage sous la gestion du délégataire.
- Des places de parking sont disponibles à proximité de la plage mais le cheminement PMR n'est pas matérialisé et doit être amélioré.
- Un WC et une douche gérés par le délégataire de la commune en charge du restaurant de plage.

#### ➤ **Évolutions 2022 :**

Accès PMR, situation initiale

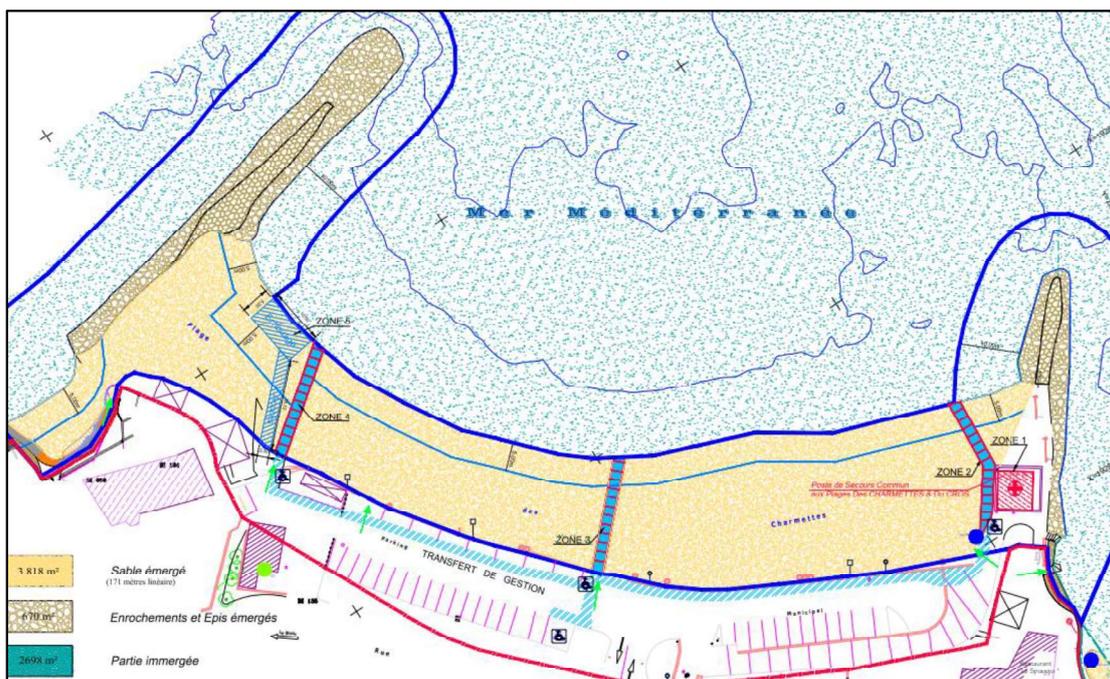


Accès PMR, nouvelle situation



### → **Les Charmettes :**

- Trois tapis d'accès la mer, gérés par la Métropole.
- Deux cheminements dédiés depuis les places réservées au public en situation de handicap sur le parking situé en amont de la plage.
- Un WC et une douche accessibles PMR gérés par la commune au niveau du poste de secours.



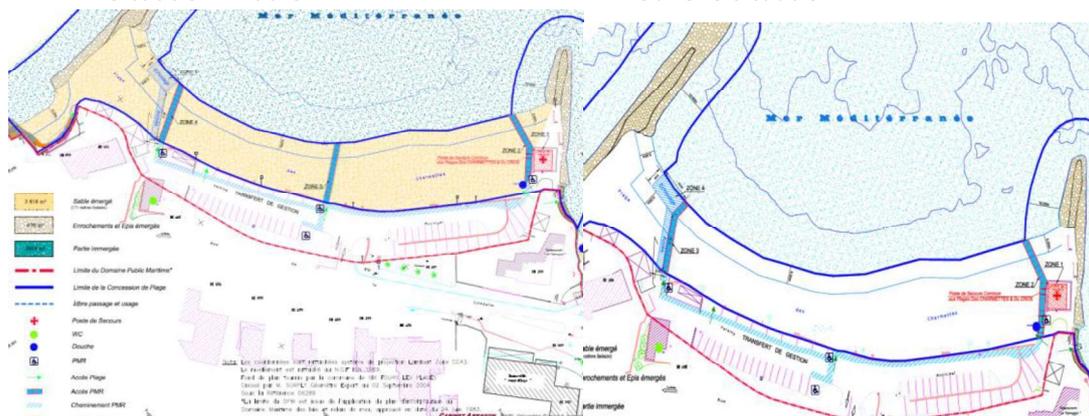
© Cabinet Arragon

### ➤ Évolutions 2022 :

- En 2021 seul le tapis à côté du poste de secours a été mis en place par l'antenne métropolitaine.
- L'antenne métropolitaine de Six-Fours-les-Plages a indiqué que le positionnement des autres tapis pose problème pour le nettoyage de plage, le nombre de tapis sur cette plage de faible longueur est également surdimensionné. Le service Concession de plages de la Métropole (service CPQEC) a donc travaillé en concertation avec la DDTM et un référent accessibilité pour optimiser le nombre de tapis et leur positionnement. L'objectif étant de rendre la douche et l'activité nautique accessibles aux PMR.

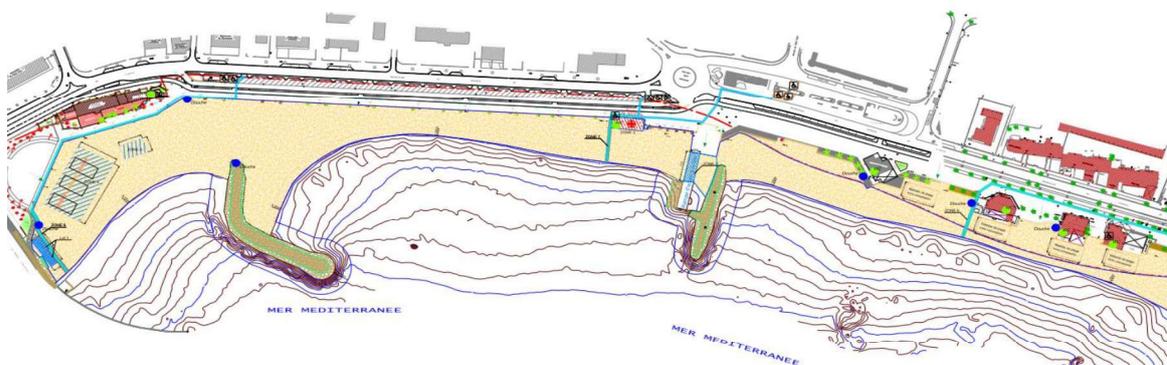
Situation initiale :

Nouvelle situation :



### → **Bonnegrâce :**

- Cette concession a été mise en place en 2021.
- Elle prévoit la mise en place de 3 tapis PMR : un pour accéder au lot nautique et à la mer, un situé proche d'un poste de secours permet l'accès à la mer et le dernier permet l'accès à un lot de plage et à la mer.
- Plusieurs WC et douches accessibles PMR gérés par la commune sont disponibles notamment au niveau des postes de secours.



Extrait du plan de la concession de Bonnegrâce 2021- Plan OPSIA

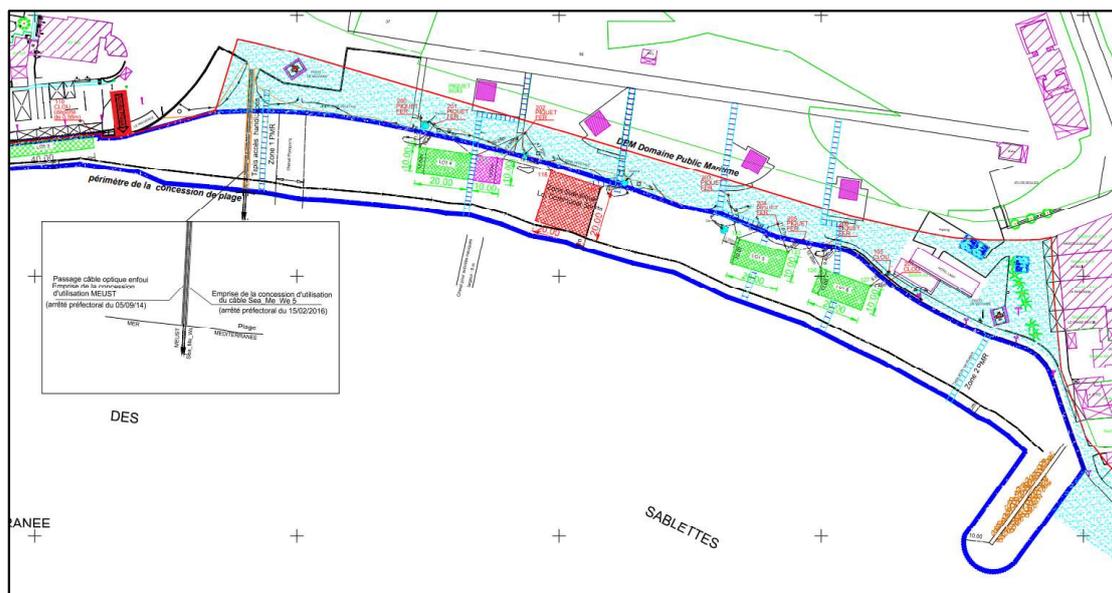
### ➤ **Évolutions 2022 :**

- Éléments communs aux plages accessibles :
  - Les trois plages accessibles disposent également de sanitaires accessibles gratuitement aux usagers, ainsi que de points douches équipés.
  - Les points douches ont été stoppés au début du mois d'août du fait de la sécheresse et des restrictions d'eau.

## 2. La Seyne-sur-Mer

### → **Mar Vivo/Les Sablettes :**

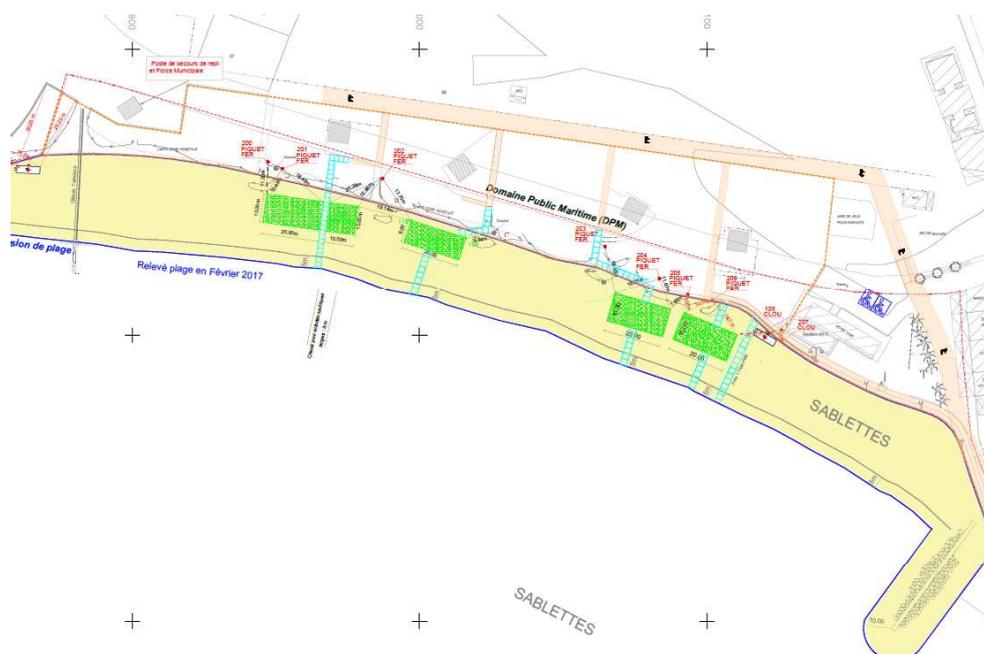
- Deux tapis d'accès à la mer sont prévus dans le cahier des charges de la concession et doivent être mis en place par l'antenne Métropolitaine. Toutefois, en 2020, le tapis situé au niveau de l'entrée principale n'a pas été déployé car il se trouve sur le trajet des engins d'entretien de la plage et il aurait été détruit par leur passage.
- En concertation avec la commune, seul le tapis du côté Est a été maintenu, celui-ci est plus adapté car situé à proximité du poste de secours et des services proposés par la commune pour accompagner les PMR (service de Tiralo / présence d'une association avec des accompagnants).
- Sur le secteur des Sablettes, il y a également quatre lots de plage et les délégataires de chacun de ces lots doivent déployer un tapis PMR permettant l'accès depuis leur établissement en arrière plage au lot de plage et à la mer ce qui permet de disposer d'une offre conséquente en matière d'accès PMR.
- Un cheminement PMR existe depuis les places de parking situés en arrière plage jusqu'au tapis PMR.
- 4 WC et douches adaptés sont situés en arrière plage.



© OPSIA

### ➤ Évolutions 2022 :

- Le secteur de Mar Vivo fait l'objet d'une dérogation d'accessibilité, car les équipements nécessaires pour rendre l'accès possible aux fauteuils roulants nécessiteraient d'empiéter sur la partie de sable de la concession, alors que la plage est déjà réduite, du fait de l'érosion. Toutefois, des bandes podotactiles ont été mises en place sur les marches pour les autres types de handicaps.
- En revanche, le secteur des Sablettes dispose de plusieurs accès PMR. Deux sont à la charge de la Métropole et permettent d'accéder de l'arrière-plage à la Mer et trois sont gérés par les délégataires des lots de plage et permettent d'accéder au lot de plage et à la mer.
- Sur les deux tapis PMR de la Métropole, seul celui du côté de St Elme est déployé. Une attention particulière est portée à cet accès, car il est idéalement placé, du fait de la proximité du poste de secours. La commune propose, avec l'aide d'une association, un service de Tiralo. Le tapis PMR a été installé en régie fin mai et est retiré début octobre.
- Les tapis PMR des délégataires ont bien été installés pour accéder aux lots de plage, mais parfois, en fonction du niveau de la mer ils pouvaient ne plus atteindre l'eau.



Projet de nouveau plan de concession partie Est des Sablettes – OPSIA et Bureau d'étude de l'antenne de La Seyne/mer

### 3. Saint-Mandrier-sur-Mer

#### → **Saint-Asile :**

- Un tapis d'accès à la mer géré par la Métropole.
- Un cheminement depuis les places de parking réservé aux personnes en situation de handicap.
- Une douche desservie par le tapis PMR.
- Présence d'un équipement « Hippocampe » mis à disposition par la commune au niveau du poste de secours.



Exemple de « Hippocampe » - photo site commercial

#### ➤ **Évolutions 2022**

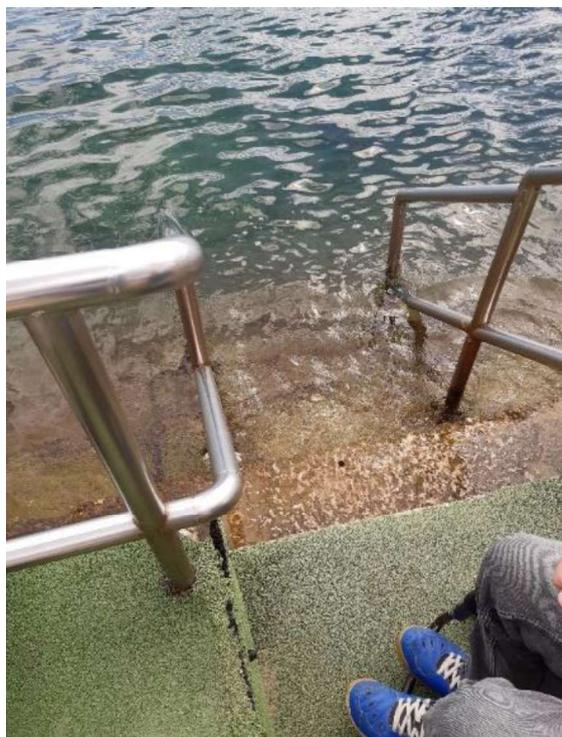
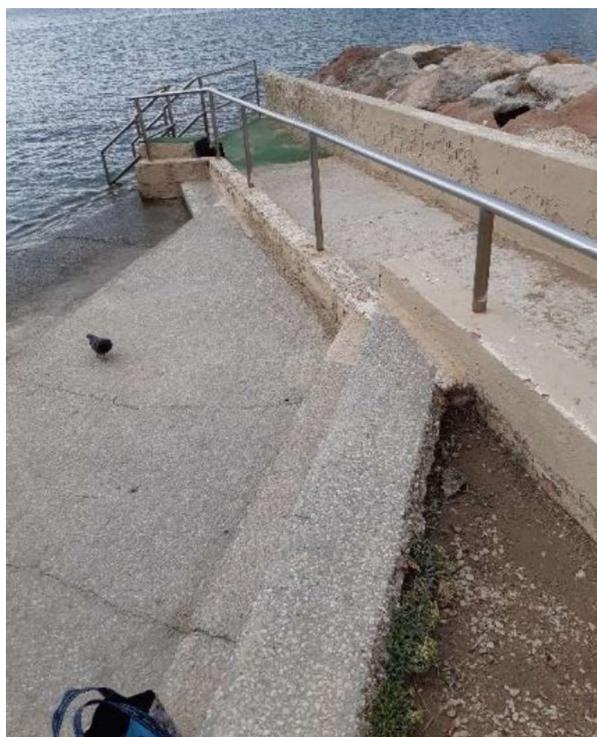
La période d'exploitation, déterminée par délibération du Conseil Métropolitain en date 27 Juin 2019, est de 4 mois, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre. Cela correspond à la période à laquelle les équipements de plage sont installés et disponibles.

La plage dispose essentiellement de 2 accès et les équipements sont installés au niveau de l'entrée principale : poste de secours, douches et tapis enroulable pour faciliter l'accès des Personnes à Mobilité Réduite.

#### 4. Toulon

##### → **Le Mourillon :**

- Un tapis d'accès à la mer au niveau de l'anse de la source mis en place par la Métropole.
- Les plages du Mourillon sont bordées de deux grands parkings et 9 accès adaptés aux PMR permettent l'entrée dans le parc et ensuite aux plages.
- Une douche dédiée et 4 WC accessibles.
- Présence d'un équipement « Tiralo » au niveau d'un des postes de secours gérés par la commune.
- Présence également d'une rampe d'accès vers un « bassin » dédié aux personnes à mobilité réduite (hors fauteuil roulant).
- Le tapis de l'anse de la source a été renouvelé en 2021 par l'antenne métropolitaine de Toulon



©TPM



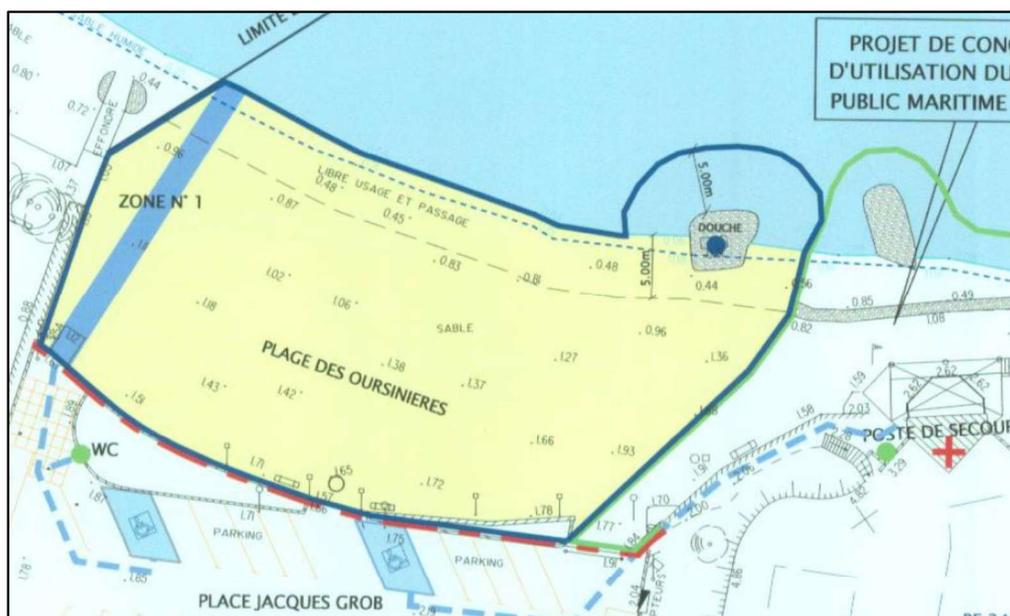
Exemple de « Tiralo » (Photo commerciale)



## 5. Le Pradet

### → **Les Oursinières :**

- Un tapis d'accès à la mer mis en place par la Métropole. Un cheminement depuis les places de parking réservé aux personnes en situation de handicap.
- Deux WC accessibles PMR et présence d'un équipement « hippocampe » géré par la commune.



© OPSIA

### ➤ **Evolutions 2021 :**

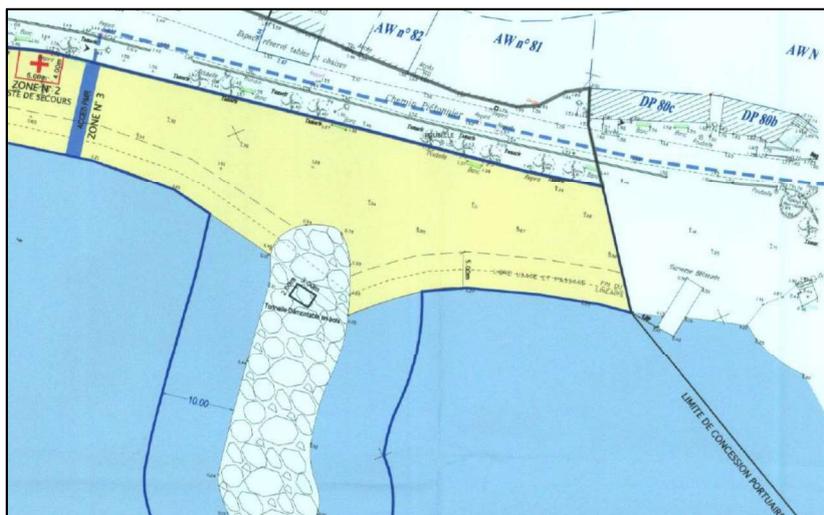
- Tapis PMR renouvelé
- La dalle béton a été reprise pour faciliter le cheminement des PMR depuis le parking.

## 6. Carqueiranne

### → **Peno :**

- Un tapis d'accès à la mer géré par la Métropole installé du 30 mai au 27 septembre 2022.
- Un WC accessible PMR

- Un cheminement depuis les places de parking réservé aux personnes en situation de handicap.
- Présence d'un équipement « Tiralo » géré par la commune.



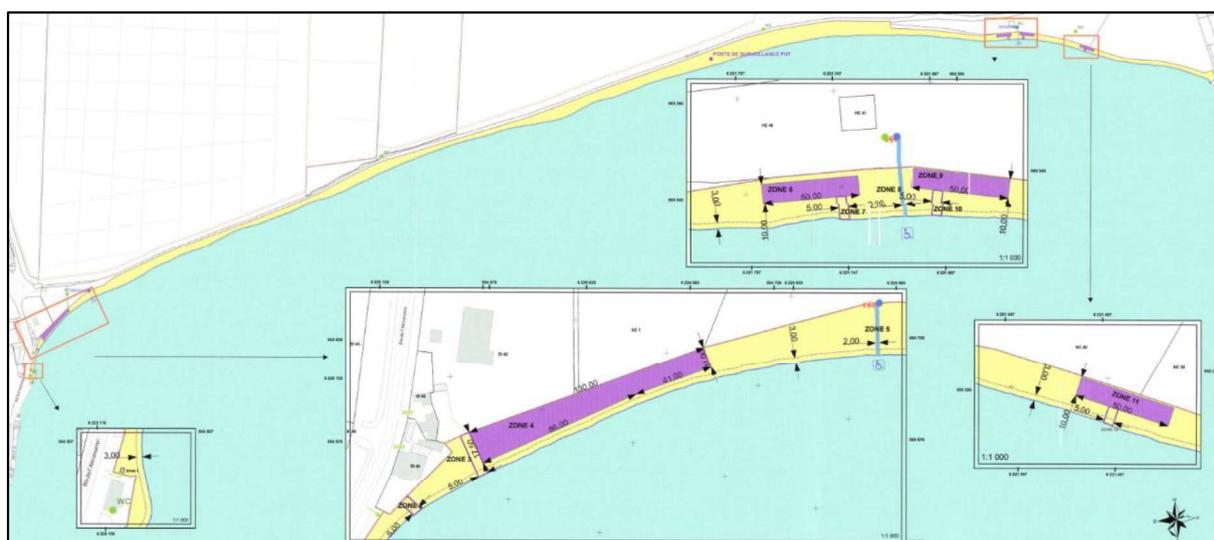
© GEXXIA et commune de Carqueiranne

## 7. Hyères

- L'antenne de Hyères propose une « offre globale » concernant l'accès aux plages et à la mer pour les PMR. Cette offre est disponible du 15 Juin au 15 Septembre.
- Ainsi, à chaque tapis PMR, viennent s'associer : un cheminement depuis les places de parking PMR jusqu'à l'eau, la présence d'un poste de secours gérant la mise à disposition de 2 fauteuils Tiralo et Hippocampe, et la présence de WC adaptés PMR.
- Les tapis PMR font l'objet d'un contrôle et nettoyage quotidien de la part des équipes de la Métropole.

### → L'Almanarre :

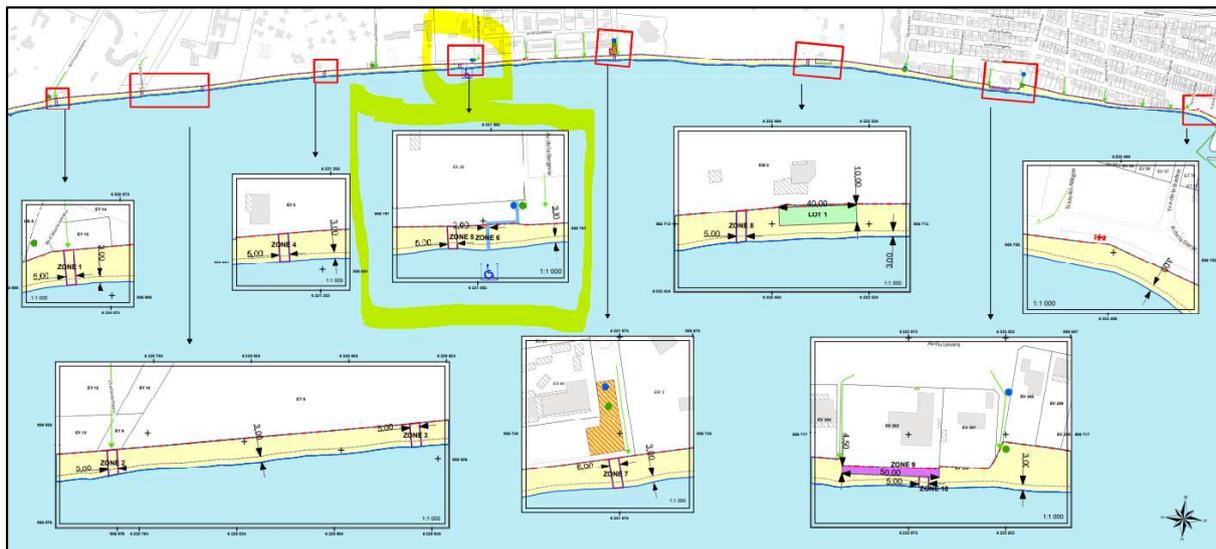
- Deux tapis d'accès à la mer mis en place par la Métropole.
- Cheminements piétons : une place de parking réservée coté accès Nord et une côté Sud.
- Présence de 2 équipements « Tiralo » et « Hippocampe » gérés par le poste de secours
- Deux WC accessibles PMR.



© Commune de Hyères - Service littoral et géomatique et territoire

### → **La Badine/La Capte :**

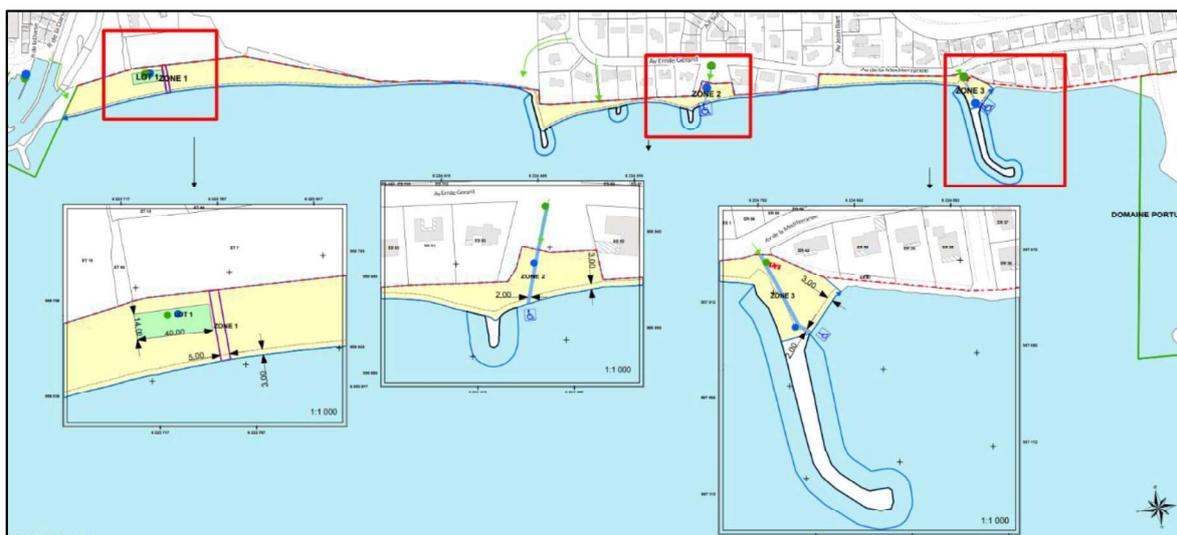
- Un tapis d'accès à la mer mis en place par la Métropole.
- Un cheminement piéton depuis les places de parking réservé aux personnes en situation de handicap.
- Présence de 2 équipements « Tiralo » et « Hippocampe » gérés par une association
- Un WC accessible PMR.



© Commune de Hyères - Service littoral et géomatique et territoire

### → **Bona/Pesquiers :**

- Deux tapis PMR mis en place par la Métropole.
- Deux cheminements piétons depuis les places de parking réservées aux personnes en situation de handicap.
- Présence de 2 équipements « Tiralo » et « Hippocampe » gérés par le poste de secours
- Deux WC accessibles PMR.



© Commune de Hyères - Service littoral et géomatique et territoire

### → **Le Ceinturon :**

- Un tapis PMR d'accès à la mer mis en place par la Métropole.
- Un cheminement piéton depuis les places de parking réservées aux personnes en situation de handicap, situées au niveau du port.
- Un WC accessible PMR.



© Commune de Hyères - Service littoral et géomatique et territoire

### → **L'Ayguade :**

- Deux tapis PMR d'accès à la mer mis en place par la Métropole dont un équipé de deux branches d'accès au lot de plage ; le lot 2 n'étant pas attribué, le tapis PMR n'est pas déployé.
- Deux cheminements pour piéton par la promenade le long de la plage.
- Présence de 2 équipements « Tiralo » et « Hippocampe » gérés par le poste de secours
- Un WC accessible PMR.



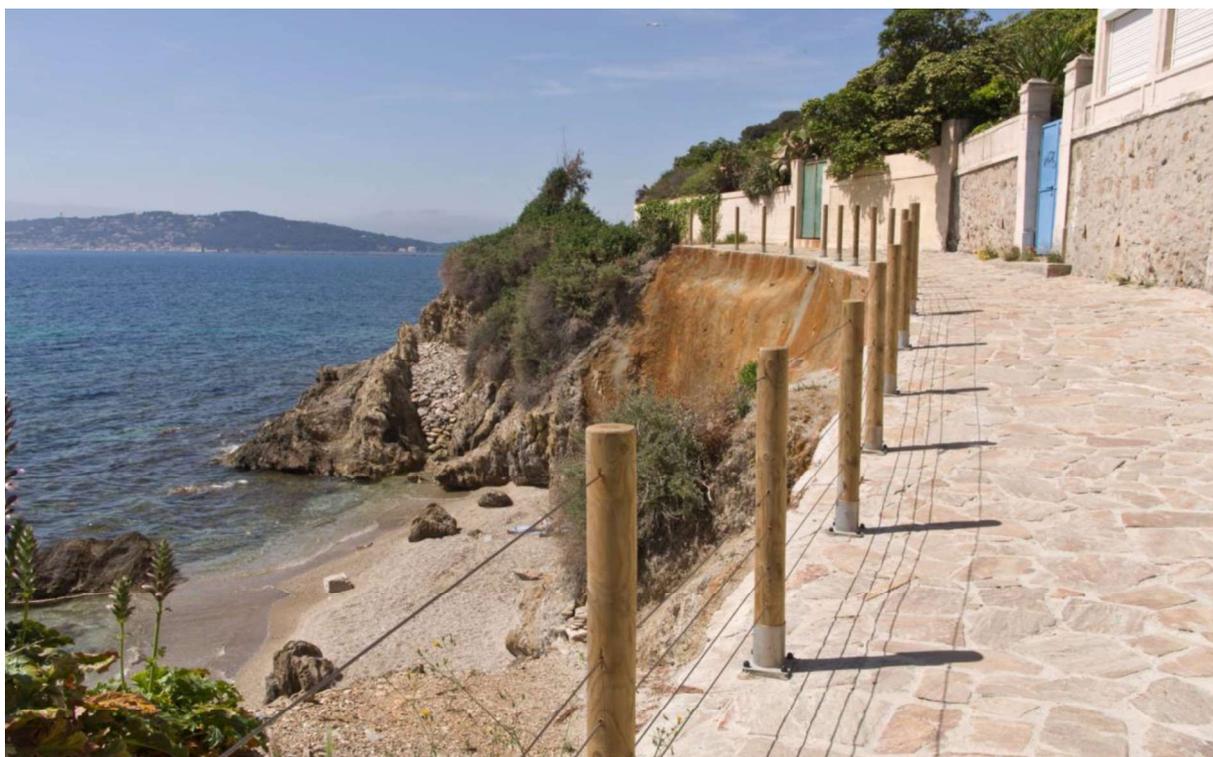
© Commune de Hyères - Service littoral et géomatique et territoire



## VII. LE SENTIER DU LITTORAL

La configuration du sentier du littoral, surtout en espace naturel, n'est pas propice à l'accueil des PMR. Les travaux auront vocation à améliorer le cheminement d'une manière globale mais ne seront pas axés sur une possible accessibilité pour/par tous.

D'un point de vue réglementaire, le sentier du littoral échappe à l'obligation d'accessibilité pour tous. Néanmoins l'amélioration perpétuelle de la qualité du cheminement et du confort de tous les usagers reste la priorité de la Métropole.

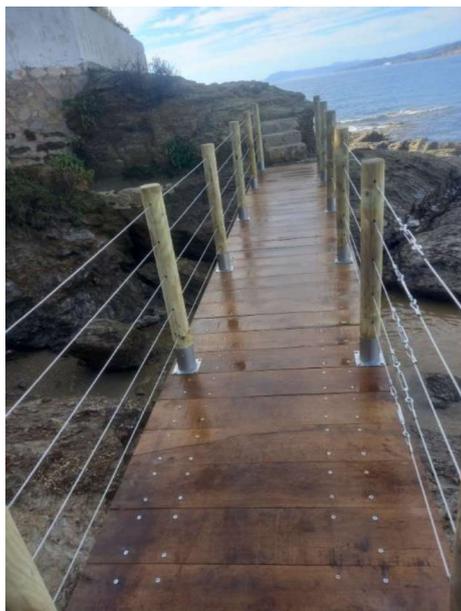


## A. RAPPEL DE LA DÉMARCHE ENGAGÉE EN 2021

Des travaux de réhabilitation au sens large ont été réalisés entraînant une amélioration de l'accessibilité.

### → *Six-fours-les-Plages* :

- Création d'une passerelle et pose de garde-corps pour améliorer la sécurité et la qualité du cheminement



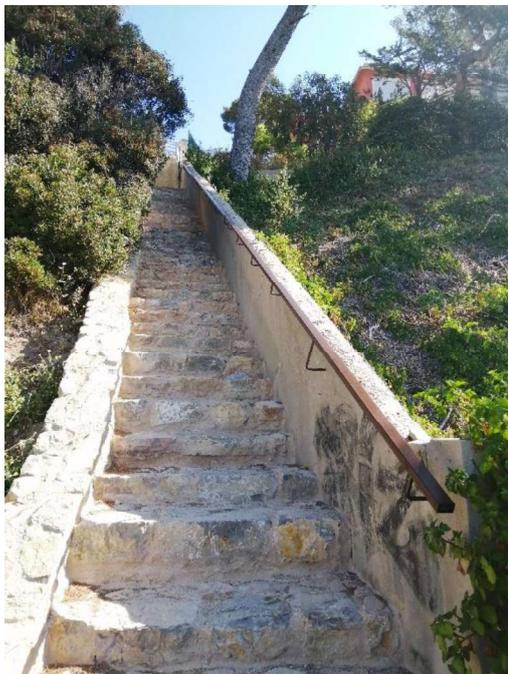
### → *La Seyne-sur-Mer* :

- Réhabilitation et intégration paysagère d'un ancien escalier en béton et irrégulier permettant l'accès au PPE Fabrègas. Les travaux ont permis la réalisation de paliers plus larges et réguliers.



→ **Saint-Mandrier-sur-Mer :**

- Réhabilitation et intégration paysagère d'un ancien escalier en béton et irrégulier et pose d'une nouvelle main courante. Les travaux ont permis la réalisation de paliers réguliers et un cheminement plus facile. (Plage de la Coudoulière)



→ **Toulon :**

- Réhabilitation et réouverture du tronçon entre l'escaliers de la batterie basse et le centre de loisir de la marine : marche en bois, escaliers en bois, amélioration de l'escalier existant, cunettes en pierres, désimperméabilisation du sol.



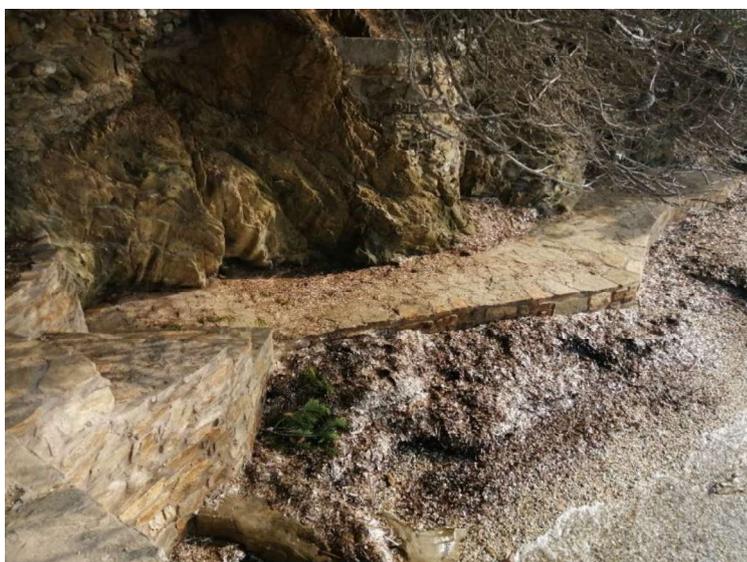
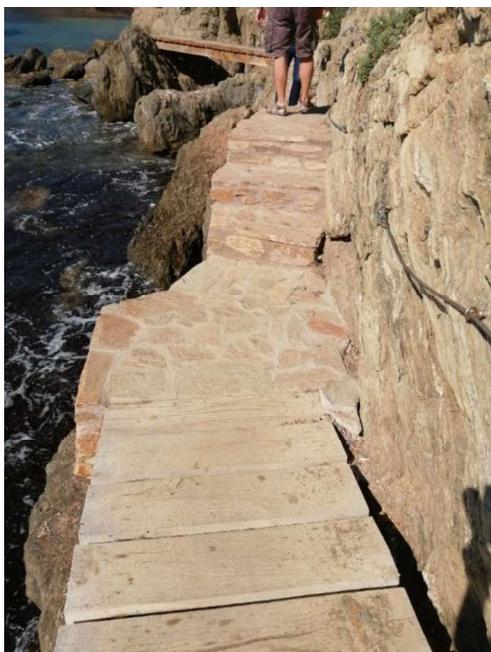
→ **Carqueiranne :**

Déroctage pour création d'un escalier naturel dans la roche plage du Pradon



→ **Hyères :**

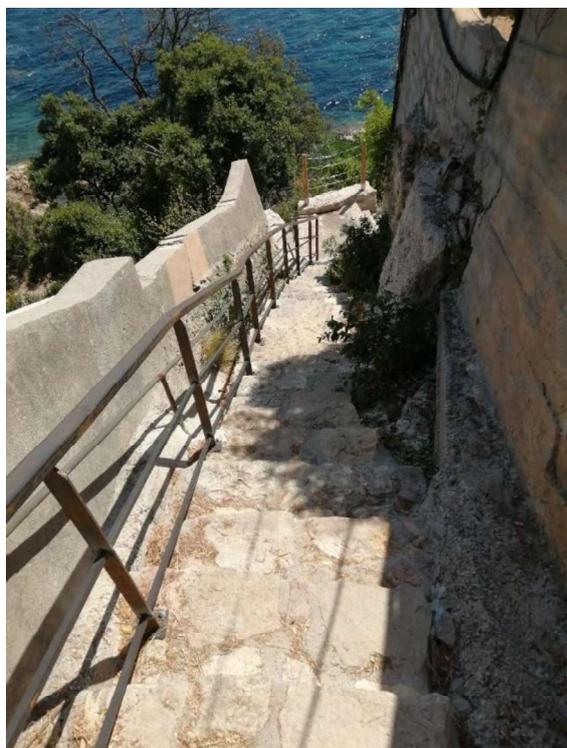
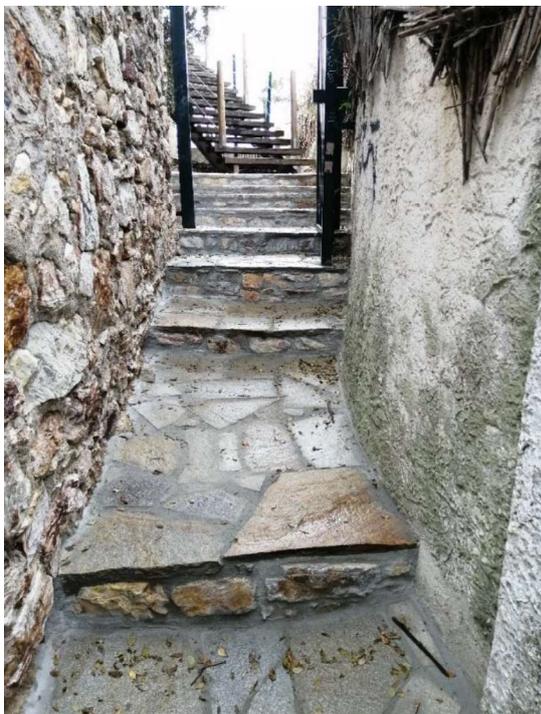
- Réhabilitation du cheminement entre Tour fondue et le Belambra : pavage en pierres, création de passerelles, mur de soutènement, pose de main courante, reprise escaliers
- Reprise du revêtement de sol Port de la Madrague



## B. BILAN 2022 DES TRAVAUX RÉALISÉS

### → Toulon

- Travaux de réhabilitation et amélioration du cheminement Batterie basse/ Plage de la Calade
- Amélioration de la qualité du cheminement/ harmonisation de la hauteur de marches/ Réhabilitation escaliers/ Remplacement garde-corps
- Montant des travaux : 71640€ TTC



→ **Hyères**

- Amélioration de la qualité du cheminement/ harmonisation de la hauteur de marches/ Réhabilitation escaliers/ Remplacement garde-corps/ Reprise des passerelles
- Montant des travaux : 71 305€ TTC



## **C. PERSPECTIVES 2023**

→ **La Seyne-sur-Mer :**

- Travaux de réhabilitation et amélioration du cheminement La Vernette
- Montant des travaux : 91 746€ TTC.

→ **Salin des Pesquiers Hyères :**

- Travaux de création d'une voie douce de découverte.
- Montant des travaux 1 100 000€. Focus sur l'accessibilité des passerelles (Nord et Sud)

→ **Six-fours-les-Plages**

- Travaux de pavage Port du Brusç : Montant des travaux : 25 507€ TTC,

## VIII. LE LOGEMENT

Au 1er janvier 2023, le parc de la métropole s'élevait à près de 260 000 logements.

### A. PARC SOCIAL, LABEL LOGEMENT SERVICE PLUS TPM

#### 1. Les obligations légales dans le neuf

L'ensemble des bailleurs sociaux présents sur le territoire métropolitain doit répondre aux obligations légales suivantes :

- L'accessibilité des bâtiments d'habitation collectifs neufs est un droit d'accès universel au regard des lois des 30 juin 1975 et 11 février 2005.
- Ce droit a été décliné dans les normes de construction et notamment dans les articles du Code de la Construction et de l'Habitation art. R 111-18 à R 111-18 -3 (décret du 17.5.06 et arrêté du 24.12.15).

#### → **Le principe : des bâtiments d'habitation accessibles**

Pour mémoire, les bâtiments d'habitation neufs et leurs abords doivent être construits et aménagés de façon à être accessibles aux personnes handicapées quel que soit leur handicap » (art. R 111-18 du code de la construction et de l'habitation).

Le décret n° 2019-305 du 11 avril 2019 pris pour l'application de l'article 64 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN), a réformé certaines dispositions du code de la construction et de l'habitation.

Ainsi, depuis le 1er octobre 2019, les constructions doivent répondre à :

- L'obligation d'installer un ascenseur dans les parties de bâtiments d'habitation collectifs comportant plus de 2 étages accueillant des logements au-dessus ou au-dessous du rez-de-chaussée (Article R. 111-5 du code de la construction et de l'habitation)
- Un quota de 20% des logements du bâtiment d'habitation, et au moins un, doit être immédiatement accessible, les 80% restants doivent être « évolutifs ».

Pour les logements restants, il est imposé qu'ils soient « évolutifs », c'est-à-dire qu'ils doivent « permettre la redistribution des volumes pour garantir l'accessibilité ultérieure de l'unité de vie, à l'issue de travaux simples. »

Le logement évolutif est défini par l'art. L.111-7-1 du CCH et précise les points suivants :

- Une personne en situation de handicap doit pouvoir accéder au logement, se rendre par un cheminement accessible dans le séjour et le cabinet d'aisance, dont les aménagements et les équipements doivent être accessibles, et en ressortir ;
- La mise en accessibilité des pièces composant l'unité de vie du logement est réalisable ultérieurement par des travaux simples.

#### → **Un principe qui s'élargit et qui prend en compte le logement**

A la différence d'un logement accessible, un logement adapté répond, lui, aux besoins de son occupant, et aux contraintes précises liées à son handicap. C'est la raison pour laquelle, depuis le 1er janvier 2021, les constructeurs ont pour :

- Obligation de construire des logements neufs avec des salles de bain adaptables avec douches, dites « à l'italienne » pour les appartements en RDC et les maisons individuelles en lotissement ou destinées à la location (cela ne concerne pas les individuels ayant fait construire leur maison pour leur propre usage)
- Obligation étendue au 1er juillet 2021 à l'ensemble des appartements desservis par ascenseur

## 2. L'identification des logements accessibles sur la Métropole

Aujourd'hui, pour observer le parc social, les collectivités ont accès au Répertoire du Parc de Logements Sociaux (RPLS). Il est la base de données nationales de l'ensemble de ce parc avec l'accès à certains indicateurs pour chaque logement et notamment celui de l'accessibilité. Etant alimenté par les bailleurs sociaux eux-mêmes, cette base peut présenter certaines faiblesses. Toutefois, elle demeure le seul outil d'observation des services (collectivités, Etat, ...)

Depuis 2020, l'indicateur d'accessibilité a évolué :

- Il portait avant sur l'ensemble des logements Personnes à Mobilité Réduite et est aujourd'hui resserré aux PMR/UFR (Usager Fauteuil Roulant) ;
- Les notions ont évolué : En 2020, on parlait de logements « accessibles » ou « adaptés », en 2022, on parle de « logement adapté » / « adaptable » / « non adapté » et donc d'avoir des informations sur l'adaptation des logements aux usagers de fauteuils roulants.

Ces évolutions nous empêchent de disposer d'une parfaite photographie des logements accessibles et/ou adaptés sur notre territoire.

**Point de vigilance :**

***Par ailleurs, en observant cette base de données, il est à noter que cet indicateur n'est pas renseigné pour ¼ des logements (soit 7 354 logements non renseignés sur les 30 515 logements sociaux) et empêche donc l'identification de tels logements. Ainsi le poids des logements adaptés aux PMR à l'échelle de la Métropole est à prendre avec précaution.***

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le RPLS recense 31 381 logements locatifs sociaux familiaux dans MTPM.

Parmi eux : 22 006 logements ne sont pas adaptés aux PMR/UFR (soit 70% du parc de la métropole)

- 865 logements sont considérés comme adaptables aux normes PMR/UFR (3%)
- 537 logements sont adaptés aux PMR/UFR (2%)
- L'information sur le logement n'est pas disponible pour 7 973 logements (25%)

## 3. La démarche TPM

Au regard de cette offre limitée et de la difficulté de son suivi, la Métropole s'est positionnée comme chef de file pour la prise en compte du vieillissement et du handicap. Dans ce cadre elle soutient financièrement les bailleurs sociaux dans la création de logements adaptés.

En répondant aux critères fondamentaux d'accessibilité et au cahier des charges de la Métropole, ces logements sont labellisés comme « **Logement Service Plus** » (PMR/UFR). À ce jour, près de 300 logements adaptés ont pu être labellisés.

Ce label a été construit dans le cadre d'une meilleure prise en compte des problématiques de vieillissement et de handicap au sein de la politique d'habitat de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Développé avec le soutien technique de l'association Handitoit Provence, il permet d'identifier deux types de logements en fonction du niveau d'adaptation atteint :

- **Label Service Plus TPM PMR** : des logements à destination de personnes souffrant de maladies affectant la mobilité et les personnes vieillissantes. Ces logements relèveront donc des typologies T1 bis, T2 et T3 maximum et devront bénéficier d'un ensoleillement minimum et d'une vue.

- **Label Service Plus TPM UFR (Utilisateur de Fauteuil Roulant)** : des logements à destination de personnes en fauteuil roulant. Le label sera développé sur toutes les typologies, à compter du T2. Ils devront bénéficier d'un ensoleillement minimum et d'une vue.
  - Ce label ouvre droit à un accompagnement financier spécifique de la Métropole dans le cadre du développement de l'offre de logement social en production neuve, en réhabilitation et en demande ponctuelle.
  - Mis en place en 2012, il a fait l'objet d'ajustements techniques suggérés par les bailleurs partenaires de la démarche afin de prendre en considération les différentes contraintes liées à son application.
  - Les échanges entre bailleurs/service habitat/Association Handitoit visant à identifier les opérations les plus pertinentes pour porter ce type de logement sont importants pour accompagner le développement de cette offre de logements.

## **B. LE PARC PRIVÉ : ACCOMPAGNEMENT AU MAINTIEN À DOMICILE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « BIEN CHEZ SOI »**

Dans le cadre de l'animation de ses politiques publiques en matière d'habitat et d'environnement, la Métropole déploie depuis 2017 une nouvelle stratégie d'intervention visant à améliorer le confort des occupants.

L'un des objectifs poursuivis par ce dispositif consiste en la réalisation de travaux dans le but de rendre le logement plus fonctionnel et plus adapté à la perte d'autonomie en vue du maintien à domicile (installation de sanitaires adaptés, monte-escalier...).

## **C. BILAN 2022**

- 300 logements qualifiés « Logement Service Plus » qui relèvent du quota réservataire de TPM soit une mobilisation financière à hauteur de 375 000 euros
- Concernant le dispositif « Bien chez soi », 220 accompagnements ont été réalisés soit une mobilisation financière à hauteur de 90 000 euros.

L'année 2022 s'est inscrit dans la continuité des jalons posés en 2021.

Suite à la prescription de son PLH, la métropole a engagé les travaux de rédaction de ce document qui présentera la politique d'habitat et ses grandes orientations pour les 6 prochaines années. Ce PLH, résolument tourné vers l'habitat a déjà identifié dans son diagnostic la nécessité de travailler au développement d'une offre adaptée aux ménages, adapté financièrement mais aussi et surtout adapté face aux problématiques de perte d'autonomie et de handicap.

Par ailleurs, la métropole a réuni la Conférence Intercommunale du Logement au cours de l'année 2022 et a présenté notamment les actions conduites comme l'animation de la commission des cas complexes. Cette commission permet d'identifier les demandes de logements social atypiques et au cours de l'année 2022 il a été observé que de plus en plus de dossiers présentés relevaient de demandes de mutation pour logement inadapté face à des problématiques de dépendance. Enfin, au cours de cette conférence, il a été rappelé que l'ensemble des partenaires s'est engagé pour tenir les objectifs de la Convention Intercommunale des Attribution à savoir :

- Des objectifs quantitatifs en matière d'attribution (25% d'attributions hors QPV aux ménages dont les ressources relèvent Q1, 50% minimum aux ménages des quartiles 2,3 et 4 dans les QPV et 25 % d'attributions en direction des publics prioritaires).
- Des objectifs qualitatifs en identifiant les publics prioritaires :
  - Critères de priorité de l'article L.441-1 du CCH : handicap, personnes mal logées, victimes de violences etc.)
  - Critères locaux complémentaires fixés par la CIA :
    - Mutations au sein du parc social notamment pour inadaptation du logement dû à l'âge
    - Relogement dans le cadre des programmes de renouvellement urbain
    - Demandes issues du parc privé relevant du FSL maintien récurrent
    - Ménages ayant une demande de logement social de 10 ans ou plus
    - Ménages en mutation professionnelle
    - Jeunes de moins de 25 ans.

La mise en perspective de ces travaux et documents stratégiques permet de mettre en lumière la volonté de la métropole de travailler sur la recherche de l'adéquation entre l'offre et la demande et en particulier dans le logement social.

En effet, la métropole en pilotant la démarche de labélisation de l'offre de logement permet de travailler au développement de l'offre d'une part, mais également à l'identification de celle-ci.

Par ailleurs, les travaux conduits sur la stratégie de peuplement et l'identification des personnes « empêchées », voire en perte d'autonomie parmi les publics prioritaires est une réponse forte en matière de politique de peuplement.

Avec l'intégration de l'ensemble de ces champs, la métropole inscrit donc sa politique en matière d'habitat dans une logique de rapprocher l'offre et la demande.

## **D. PERSPECTIVES 2023**

Les perspectives en matière de logement accessible portent sur plusieurs travaux pilotés et/ou suivis par la métropole :

- Les travaux pour mieux connaître la demande
  - Action sur le besoin de mieux qualifier la demande avec l'élaboration à venir du Plan Partenarial de la Demande et d'Information du Demandeur de Logement Social porté par la métropole. En effet, l'un des grands chantiers de ce plan sera de bien organiser l'accueil du demandeur et donc de former les accueils à bien identifier et qualifier cette demande.
- Les travaux pour mieux qualifier l'offre
  - Poursuivre le partenariat avec Handitoit pour travailler en amont de la production neuve à la qualification d'une offre adaptée de logement avec le label Logement Service Plus.
  - Poursuivre la participation de la métropole auprès du groupe régional conduit par l'Association Régionale HLM PACA Corse sur la connaissance du parc public locatif social adapté
  - Poursuivre l'accompagnement des propriétaires privés dans le cadre de travaux d'adaptation et de réhabilitation de leur logement avec des opérateurs.

# IX. LA COLLECTE DES DÉCHETS

## A. ÉTAT DES TRAVAUX RÉALISÉS

### 1. Déchets

- Réfection totale du pôle de valorisation de La Valette-du-Var
- Mise aux normes techniques, environnementales et de sécurité
- Création spécifique d'un chemin piétonnier sécurisé
- Création de locaux accessibles aux PMR

### 2. Réfection totale du pôle de valorisation de Carqueiranne

- Mise aux normes techniques, environnementales et de sécurité
- Création spécifique d'un chemin piétonnier sécurisé

### 3. Salins d'Hyères

- Mise aux normes pour l'accueil PMR de l'espace nature et de la levée St-Nicolas sur le site des vieux Salins.
- Diagnostic sécurité relatif à l'accueil du public (ERP-PN) réalisé en 2020 par le bureau d'étude Salamandre.

### 4. Réfection totale du pôle de valorisation de Toulon

- Mise aux normes techniques, environnementales et de sécurité.
- Création spécifique d'un chemin piétonnier sécurisé
- Création de locaux accessibles aux PMR
- Création de bennes accessibles à tous publics

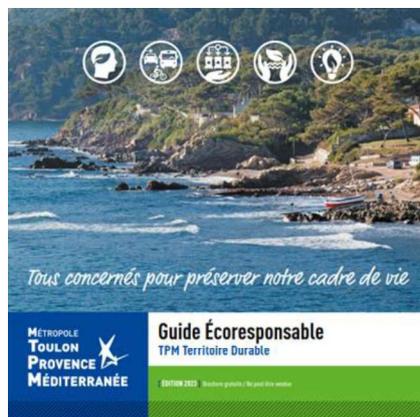
### 5. Mise aux normes du Pôle de valorisation de La Crau

- Mise aux normes techniques, environnementales et de sécurité
- Création de locaux accessibles aux PMR

## B. BILAN 2022 DES ACTIONS RÉALISÉES

### → Administration exemplaire : le guide écoresponsable est publié !

Comment être davantage écoresponsable ? TPM édite le guide pratique pour informer et proposer de nombreuses actions faciles à mettre en œuvre pour améliorer la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets, des déplacements.



### → La sensibilisation des usagers de la mer et des ports avec la pose de panneaux sur les ports de TPM ainsi que le guide de la collecte multilingue destiné à faciliter le tri des Déchets des vacanciers.



### → ZOOM SUR TRIZZY – Besoin d'aide pour vos Déchets ?

- Une application web et smartphone accessible sur le site Métropole TPM
- Le chat bot TRIZZY



- Mieux jeter, moins jeter et favoriser l'économie circulaire avec TRIZZY

Avec Trizzy  
**MIEUX  
JETER**

En accordant aux bons gestes de tri instantanément.



- L'extension des consignes de tri, tous les emballages plastique, alu et métaux sont collectés ensemble !



## C. PERSPECTIVES : PROJETS 2022-23-24

### 1. Réfection des zones de transit de déchets sur les îles d'Hyères 2022

- Mise aux normes techniques, environnementales et de sécurité
- L'objectif est de réduire le nombre de rotation entre les îles et le continent en améliorant les capacités de stockage de déchets et en déployant des solutions de traitement in situ

### 2. Création des pôles Environnementaux à La Seyne-sur-Mer et au Pradet

- Lancement des maitrisés d'œuvre et dépôt des permis pour les deux sites avec comme objectif le début des travaux en 2024 sur le site de la Seyne et en 2025 sur le Pradet

## **X. MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)**

L'ordonnance N°201461090 du 26 septembre 2014 a créé les Agendas D'Accessibilité Programmés réalisés par les exploitants ou propriétaires d'un IOP (installation ouverte au public) qui ne répondent pas aux exigences d'accessibilité au 31.12. 2014. Ces agendas dont la durée varie en fonction de l'ampleur des travaux à effectuer comportent une analyse des actions nécessaires pour la mise en accessibilité, le calendrier et le financement des travaux correspondants. L'ordonnance prévoit également des modalités de suivi de l'exécution des agendas d'accessibilité programmés et des sanctions en cas de non- respect (décret du 11 mai 2016). L'AD'AP de la Métropole TPM a été approuvé par le préfet le 30 décembre 2015. A ce jour, l'AD'AP des ERP est terminé.

### **A. LISTE DES ERP RELEVANT DE LA MÉTROPOLE**

#### **1. Équipements Culturels :**

- *Villa Noailles Hyères-les-Palmiers*
- *Théâtre Liberté Toulon*
- *L'opéra Toulon*
- *Hôtel des Arts Toulon*
- *Ecole Supérieure d'Art et de Design Toulon*
- *Maison de la Créativité Toulon*
- *Villa Tamaris La Seyne-sur-Mer*
- *CNCD de Châteauvallon Ollioules*
- *Maison du Patrimoine Ollioules*
- *Maison des Comonis, Le Revest-les-Eaux*
- *Conservatoire de Hyères-les-Palmiers*
- *Conservatoire de la Seyne-sur-Mer*
- *Conservatoire de Toulon*
- *Conservatoire de La Valette-du-Var*
- *Conservatoire du Pradet*
- *Conservatoire de Carqueiranne*
- *Conservatoire du Revest-les-Eaux*
- *Conservatoire de La Garde*
- *Ecole de danse La Valette-du-Var*
- *Conservatoire de Six-Fours-les-Plages*
- *Conservatoire d'Ollioules*

#### **2. Équipements sportifs**

- *Stade Léo Lagrange*
- *Vallon du soleil*
- *Vélodrome*
- *Complexe sportif de l'Estagnol*

### 3. Équipement en lien avec les transports

- *La station maritime*
- *Maison de la Mobilité*

### 4. L'habitat

- *Aire d'accueil des gens du voyage de la Millonne*
- *Aire d'accueil des gens du voyage de la Chaberte*

### 5. Environnement et le tourisme

- *Espace nature des Salins*
- *Point d'information tourisme de Toulon*

## **B. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE ENGAGÉE**

### 1. Maison de la Mobilité

Objet des travaux : Réalisation de la maison de la Mobilité pour garantir le droit à la mobilité et diminuer le recours à la voiture, favoriser les échanges d'expériences sur les Plans de Déplacement et communiquer l'information sur les services et la vente de titres de transport, des prêts de vélo, de l'accès à la plateforme de covoiturage du CD83, et des formulaires d'aides financières pour le permis de conduire.

La maison de la Mobilité est située en rez de chaussée du 34 rue d'Alger à Toulon.

Les travaux de la mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées réalisés sont :

- Accès depuis la rue et rénovation de l'intérieur
- Réalisation d'une banque d'accueil adaptée
- Mise en place de signalétique

Planning des travaux 2017-2018

Montant de l'opération 500 000 euros HT



## 2. Théâtre Liberté

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Adaptation de la banque d'accueil
- Mise en place d'adhésifs sur les parois vitrées
- Adaptation de l'éclairage dans la salle Toscan du plantier
- Mise en place de bandes d'éveil devant la première marche, remplacement des nez de marches et contraste de la première et dernière marche de l'escalier principal
- Mise en conformité de l'ascenseur
- Identification des emplacements PMR dans la salle Toscan du plantier
- Modification des accessoires dans les sanitaires PMR

Planning des travaux : travaux réalisés en 2019 et 2020, réceptionnés le 14/01/2021

Montant des travaux : **9790 € HT**



### 3. Maison du patrimoine

Objet des travaux : Réhabilitation d'un bâtiment inscrit aux monuments historiques, comportant la restauration des gypseries et de la cage d'escalier classées, et la création d'un parcours scénographique immersif d'évocation du territoire et des gypseries, ainsi que la mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site :

- Accès depuis la rue par des rampes amovibles
- Réalisation d'une banque d'accueil adaptée
- Mise en place de signalétique
- Mise en place d'un élévateur PMR permettant l'accès à toutes les salles d'exposition
- Réalisation de pentes en bois pour accéder les salles ayant une altimétrie différente
- Création d'un sanitaire PMR au RDC

#### Dérogations :

Dérogations acceptées pour la mise en accessibilité de l'escalier classé et pour l'accès des PMR à la boutique par l'extérieur pour des raisons d'impossibilité technique de réalisation d'accès par l'intérieur du bâtiment.

Planning des travaux : juin 2018 – février 2020

Montant de l'opération : **5 600 000 euros HT**



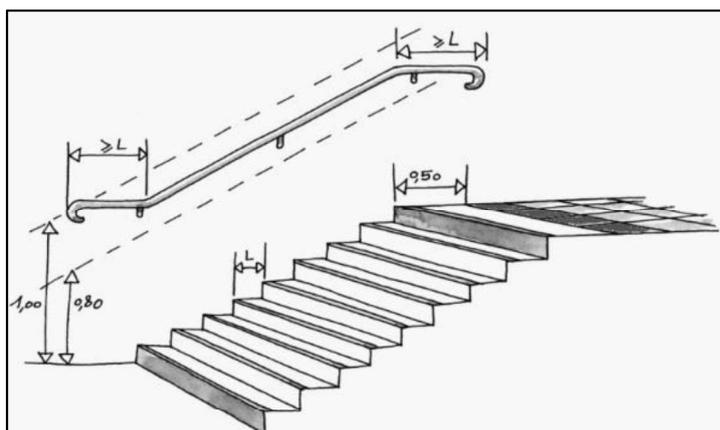
#### 4. Conservatoire TPM, site d'Ollioules

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Mise en conformité de la porte d'entrée, suppression d'un ressaut
- Mise en conformité de la banque d'accueil
- Mise en conformité de l'escalier principal
- Mise en conformité des sanitaires

Planning des travaux : travaux réalisés en 2019 et 2020, réceptionnés le 14/01/2020

Montant des travaux : **2500 € HT**



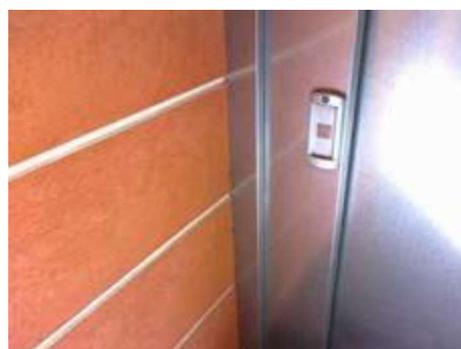
#### 5. Conservatoire TPM, site de Carqueiranne

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Mise en conformité des cheminements extérieurs
- Mise en conformité de l'accueil
- Mise en conformité de l'éclairage des circulations intérieures
- Mise en conformité de l'ascenseur
- Mise en conformité de la signalétique

Planning des travaux : travaux réalisés en 2019 et réceptionnés en 2020

Montant des travaux : **15 600 € HT**



## 6. Villa Noailles

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Mise en place d'un cheminement des places PMR à l'ascenseur
- Mise en place de mains courantes pour accéder à l'entrée principale
- Mise en place d'un interphone à l'entrée de la villa afin de réceptionner les PMR depuis les places de stationnement PMR
- Remplacement de l'ascenseur
- Mise en place d'une signalétique adaptée
- Mise en place d'un dispositif amovible pour accéder au salon rose, au jardin cubique
- Adaptation des escaliers menant au R+1
- Mise en conformité du sanitaire PMR
- Continuité du cheminement qui mène au jardin avec une zone de retournement

Dérogations :

- 7 dérogations pour les cheminements extérieurs
- 6 dérogations pour les cheminements extérieurs escaliers
- 3 dérogations pour les circulations
- 14 dérogations pour les escaliers
- 1 dérogation pour l'ascenseur
- 1 dérogation pour l'accès depuis les places PMR aux salles voutées
- 5 dérogations pour certains locaux

Planning des travaux : travaux réalisés en 2020, réceptionnés le 14/01/2021

Montant des travaux : **295 143 €**



## 7. Villa Tamaris

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Mise en place d'un élévateur pour accéder aux salles du rez-de-jardin
- Mise en conformité de l'escalier principal extérieur et intérieur.
- Requalification du sol de l'ensemble des espaces accueillant du public
- Mise en conformité du stationnement PMR
- Création d'un cheminement de la place PMR à l'entrée
- Mise en place d'un interphone relié à l'accueil
- Agrandissement des salles d'expositions afin d'élargir les passages
- Création d'un sanitaire PMR au rez-de-jardin à proximité de l'atelier des enfants et des salles d'ex position
- Installation d'un nouvel ascenseur
- Création d'un studio et d'une chambre accessible

Dérogation : accès au rez-de-jardin

Planning des travaux : travaux réalisés en 2020, réceptionnés le 14/01/2021

Montant des travaux : **460 800 € HT**



## **8. Conservatoire TPM, site de Toulon**

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Signalétique dans le bâtiment
- Mise en conformité de la banque d'accueil
- Mise en conformité de l'escalier principal
- Remplacement de l'ascenseur
- Matérialisation de places dans l'auditorium et le théâtre Racine pour les PMR
- Mise en conformité des sanitaires et création d'un sanitaire PMR
- Mise en place d'un plexi pour éviter un obstacle aérien à un non voyant

Planning des travaux : travaux réalisés en 2019, réceptionnés en janvier 2020

Montant des travaux : **135 300 € HT**

## **9. Conservatoire TPM, site de Six-Fours-les-Plages**

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Mise en conformité de l'entrée et de l'escalier extérieur
- Mise en conformité de la banque d'accueil
- Mise en conformité de l'escalier intérieur
- Mise en conformité des sanitaires

Planning des travaux : travaux réalisés en 2019, réceptionnés en janvier 2020

Montant des travaux : **21 000 € HT**

## **10. Conservatoire TPM, site de la Seyne-sur-Mer**

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Mise en conformité de l'escalier extérieur et mise en place de mains courantes
- Mise en conformité des escaliers intérieurs
- Mise en conformité de l'escalier bois et prolongement des mains courantes

Montant des travaux : **7800 € HT**



## [11. Conservatoire TPM, site du Pradet](#)

Objet des travaux : réalisation d'un conservatoire de musique de 618 m<sup>2</sup> comprenant :

- Une grande salle de répétition
- Une salle de formation musicale
- Une salle de musique assistée par ordinateur
- Deux salles de cours instruments
- Une salle d'éveil artistique

Planning des travaux :

Début des travaux en juillet 2018

Livraison en janvier 2020

Montant des travaux : **1 606 600 € HT**



## [12. Conservatoire TPM, site d'Hyères](#)

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Mise en conformité de l'accueil
- Mise en place d'une porte tiercé dans la salle de danse

Planning des travaux : travaux réalisés en 2019

Montant des travaux : **4600 € HT**

## [13. Conservatoire TPM, site de La Garde](#)

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

Planning des travaux : réhabilitation de l'ensemble du bâtiment par la ville de la Garde

## [14. Conservatoire TPM, site de La Valette-du-Var](#)

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Mise en place d'une rampe pour mettre en conformité le cheminement extérieur
- Remplacement de la porte existante pour permettre un passage minimum de 90 cm
- Mise en conformité des escaliers extérieurs
- Mise en conformité de la place PMR et création du cheminement de la place à l'entrée
- Mise en conformité du sanitaire PMR

Planning des travaux : travaux réalisés en 2019 et 2020, réceptionnés en novembre 2021

Montant des travaux : **40 000 € HT**

## 15. Conservatoire TPM, site du Revest-les-Eaux

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Remplacement de la porte principale (remplacer par porte tiercée pour un passage minimum de 90 cm).
- Mise en conformité du sanitaire PMR
- Mise en conformité des escaliers extérieurs et mise en place de mains courantes

Planning des travaux : travaux réalisés en 2019, réceptionnés en Janvier 2020

Montant des travaux : **21 980 € HT**

## 16. Châteauvallon

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Escaliers extérieurs : mise en place d'une main courante, contraste de la première et dernière marche
- Accès au bâtiment : mise en place d'un contrôle d'accès adapté. Interphone et signalétique
- Modification de la banque d'accueil pour accueillir un PMR
- Escaliers intérieurs : mise en place d'une bande d'éveil, de nez de marches, contraste de la dernière et première marche et prolongation des mains courantes
- Mise en place d'un sanitaire adapté dans la salle du Baou
- Remplacement des ascenseurs extérieurs
- Aménagements des places PMR ainsi que l'accès jusqu'aux ascenseurs

Dérogation : dérogation obtenue au niveau des nez de marches des escaliers en pierre extérieure

Planning des travaux : travaux réalisés en 2020, réceptionnés en janvier 2021

Montant des travaux : **196 675.21 € HT**



## 17. Maison des Comonis

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Escalier extérieur cheminement jusqu'à l'entrée principale
- Mise en place de deux places de stationnement pour les PMR (une place à proximité de l'entrée - une place à proximité de la salle de spectacle)

Dérogation : sans objet

Planning des travaux : travaux réalisés en 2019, réceptionnés en janvier 2021

Montant des travaux : **51 200 € HT**

## 18. École de danse de La Valette-du-Var

Objet des travaux : mise en accessibilité aux personnes handicapées des vestiaires et des accès aux installations

- Mise en conformité de la banque d'accueil
- Mise en conformité des vestiaires et mise en place d'une signalétique

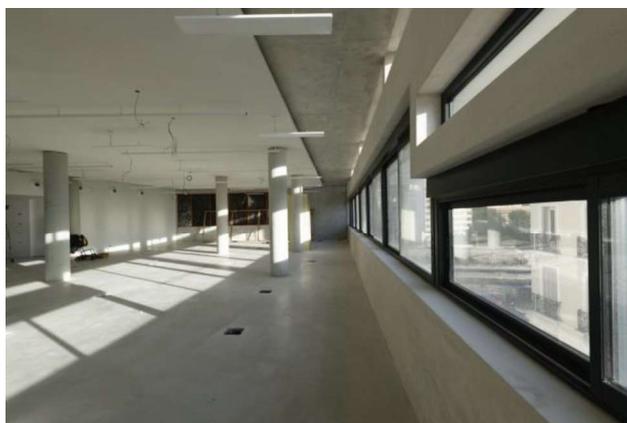
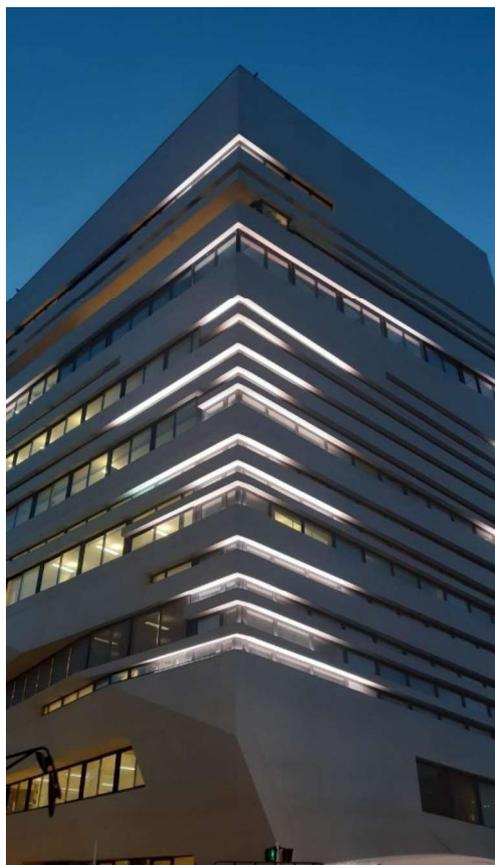
Montant des travaux : **8500 € HT**

## 19. École Supérieure d'Art et de Design TPM

Objet des travaux : réalisation de 5000 m<sup>2</sup> pour l'école supérieur d'art et de Design TPM

Planning des travaux : livraison fin décembre 2021

Montant des travaux : **16 400 000 € HT**



## 20. Point Info Tourisme

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Mise en place d'une rampe pour assurer le cheminement intérieur
- Mise en place d'une signalétique

Planning des travaux : travaux réalisés en 2019 réceptionnés fin 2020

Montant des travaux : **8000 € HT**



## 21. Point de vente RMTT de Brunet

Objet des travaux : mise en accessibilité aux personnes handicapées des vestiaires et des accès aux installations

- Mise en conformité de l'accès au bâtiment
- Mise en conformité de la banque d'accueil
- Mise en place d'un sanitaire PMR
- Mise en place d'une signalétique

Planning des travaux : travaux réalisés en 2019, réceptionnés fin 2019

Montant des travaux : **9000 € HT**



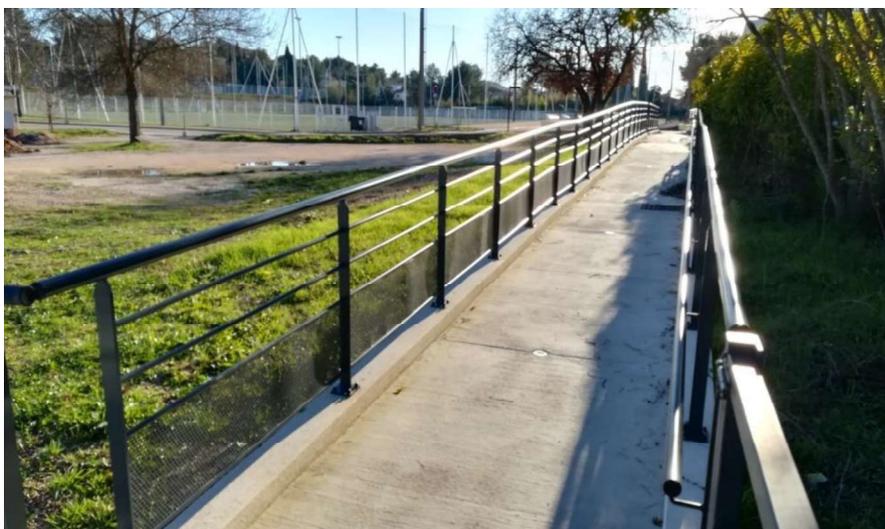
## 22.Vallon du Soleil

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées des vestiaires et des accès aux installations

- Reprise des vestiaires
- Réalisation de rampes PMR
- Réalisation des places de stationnement PMR
- Reprise de la signalisation

Planning des travaux : début des travaux en février 2019, livraison en mars 2020

Montant des travaux : **442 500 € HT**



## 23. Vélodrome

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap du site

- Reprise des vestiaires et des sanitaires (2 vestiaires et 9 sanitaires)
- Réalisation de rampes PMR
- Réalisation des places de stationnement PMR
- Reprise de la signalisation horizontale et verticale
- Mise en œuvre d'un élévateur PMR

Planning des travaux : début des travaux en février 2019, livraison en mars 2020

Montant des travaux : **656 666 € HT**



## 24. Complexe sportif de l'Estagnol :

### → **Stade de l'Estagnol**

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Mise en conformité du cheminement extérieur
- Contraster l'escalier des tribunes
- Augmentation des places de stationnement PMR
- Mise en place d'un éclairage à l'accueil et mise en conformité des sanitaires et des douches

Planning des travaux : travaux réalisés en 2019, réceptionnés en janvier 2020

Montant des travaux : **10 280 € HT**



### → **Gymnase de l'Estagnol**

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap du site

- Mise en place d'une signalétique adaptée
- Signalisation des places PMR dans le parking
- Mise en conformité de l'accueil
- Adaptation de l'éclairage de la circulation
- Adaptation de la signalétique dans le bâtiment
- Mise en conformité de l'escalier principal
- Mise en conformité des vestiaires et des sanitaires

Planning des travaux : travaux réalisés en 2019, réceptionnés en janvier 2020



## 25.Espace Nature des Salins

Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées du site

- Reprise des sanitaires
- Reprise du chemin d'accès au bâtiment ainsi que des panneaux d'informations
- Réalisation d'une plate-forme d'observation des oiseaux
- Reprise de la signalisation

Planning des travaux : début des travaux en février 2019, livraison en mars 2020

Montant des travaux : **373 333 € HT**



## C. TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021/2022

### 1. Opéra

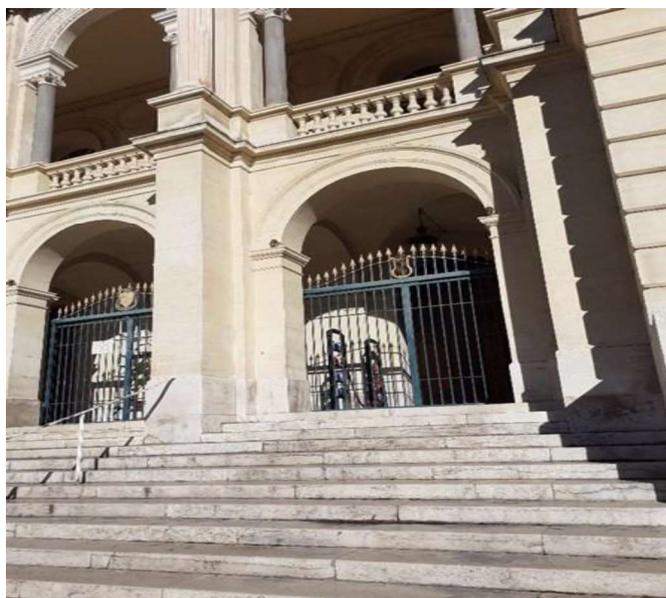
Objet des travaux : mise aux normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap de la partie publique de l'Opéra de Toulon :

- Sanitaires : aménagement de WC et lave-mains conformes avec les espaces d'usage et espace de rotation, adaptation des largeurs de portes, ajout d'accessoires accessibles, ajout de dispositif pour refermer la porte derrière soi.
- Escaliers : renforcement de l'éclairage, ajout de bandes d'éveil à la vigilance, de contremarches contrastées, de nez de marches contrastés et antidérapants, prolongation des mains courantes.
- Ascenseurs : ajout de signal sonore et vocal pour indiquer l'ouverture des portes et la position de la cabine.
- Circulations : remplacement des revêtements de sol meubles, signalisation des obstacles et éléments en saillie, mise en conformité de l'effort d'ouverture des portes.
- Accueil : banque d'accueil adaptée, renforcement de l'éclairage, ajout de boucles à induction magnétique auditives, amélioration de la signalétique et de la lisibilité des éléments d'information.

Dérogations : dérogations acceptées pour les escaliers patrimoniaux, la banque d'accueil extérieure sur la place Victor Hugo, l'accès secondaire sur le boulevard de Strasbourg, au foyer Campra et à la terrasse du 3<sup>ème</sup> niveau, la pente du hall, les largeurs de certaines portes d'accès à la salle de spectacle et les emplacements réservés aux PMR dans les niveaux 2 à 4.

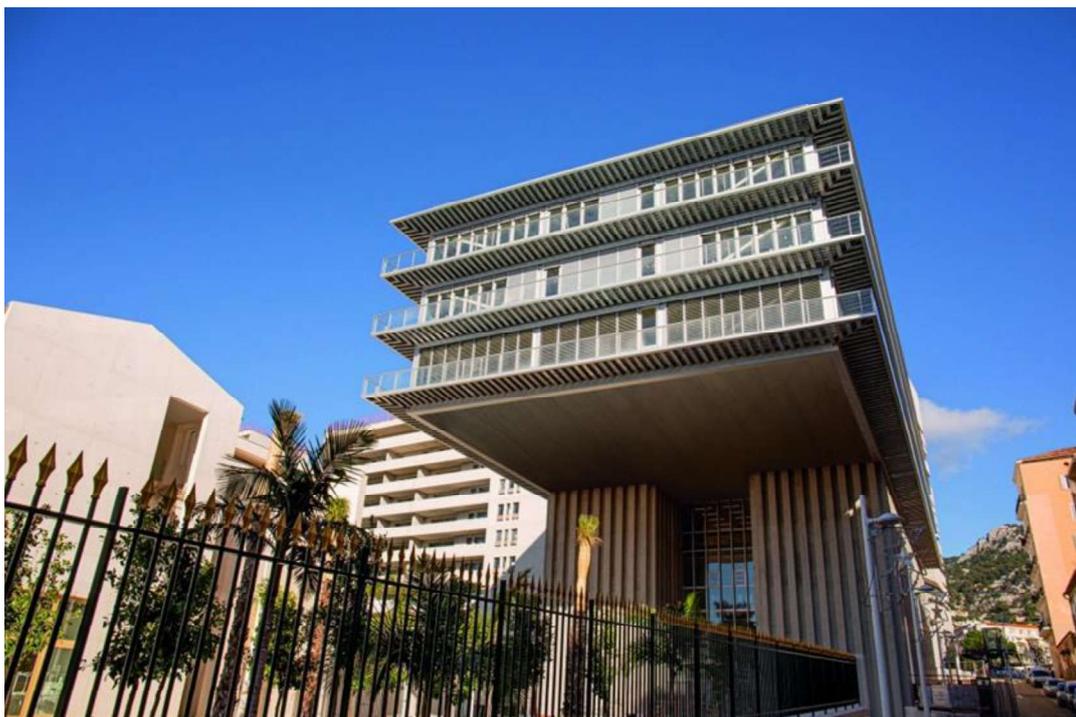
Planning des travaux : septembre 2021 - mars 2022

Montant de l'opération : **420 650 € HT**



## 2. Maison de la Créativité

Achat en Novembre 2022



## XI. LES PORTS

En application de la loi NOTRe, la Métropole est propriétaire et responsable de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion des 8 ports anciennement départementaux.

Lieux de vie, d'activités économiques mais également de loisirs, les ports doivent être ouverts et accessibles à tous. C'est un enjeu sociétal que de permettre à une population en situation de handicap, quel qu'il soit, de se rendre sur les ports et d'y être bien accueillie. Pour ce faire, les structures doivent être adaptées et le personnel portuaire à l'écoute de leurs besoins.

Consciente que l'accessibilité à tous les handicaps n'est pas une dépense mais un investissement utile pour répondre aux attentes sociétales, gagner en attractivité ou bien encore mieux former son personnel, la Métropole a décidé de bâtir une stratégie d'amélioration de l'accessibilité aux ports métropolitains gérés en régie ; elle s'inscrit dans le volet social de ses politiques en faveur du développement durable. En effet, les actions d'amélioration de l'accessibilité doivent profiter aux personnes en situation de handicap et plus largement à toute la société car un parcours sans obstacle est bénéfique pour tous.

En tout état de cause, en l'état actuel des connaissances, l'accessibilité des ports métropolitains gérés en régie se caractérise par une facilité d'accès aux capitaineries des ports du Brusca et du Lazaret. En effet, elles sont toutes deux équipées d'un plan incliné adapté aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, s'agissant du port du Brusca, un ascenseur permet d'accéder à l'accueil situé à l'étage. L'installation d'un ascenseur à la capitainerie du port de la Tour Fondue est également actuellement à l'étude ; les bureaux étant situés à l'étage. L'accueil du port de Porquerolles est aussi accessible aux personnes à mobilité réduite. Une réflexion globale de réaménagement voire de reconstruction des capitaineries est en cours. Les enseignements issus du diagnostic « accessibilité » seront intégrés au cahier des charges des opérations de travaux.

### → **Perspectives :**

Durant l'année 2023/24, les services de la direction des ports élaboreront une matrice d'évaluation du niveau d'accessibilité des ports gérés en régie. Elle doit permettre de diagnostiquer la situation actuelle sur plusieurs thématiques : accessibilité aux sites portuaires et aux services qui y sont proposés, circulations sur les sites, information/communication auprès des usagers, formation des agents portuaires. Ce diagnostic sera réalisé en 2024 par les services de la direction des ports, en interne ou par le recours à un bureau d'études spécialisé. Ses conclusions serviront de socle à la stratégie métropolitaine : définition, hiérarchisation, planification d'un plan d'actions.

## XII. LA MÉTROPOLE TPM UNE MÉTROPOLE ACCESSIBLE ET INCLUSIVE

La Métropole TPM porte une attention particulière au public en situation de handicap et déploie de nombreuses actions afin de favoriser l'accès à l'ensemble de ses services et équipements et l'inclusion de tous les publics.

### A. L'INCLUSION PAR LE SPORT

En 2022, la Métropole a poursuivi sa politique d'ouverture des équipements sportifs au plus grand nombre et continue de soutenir les associations de personnes en situation de handicap.

Ainsi, de nombreux créneaux dédiés au handisport et à un public spécifique sont mis à disposition. Le développement de la pratique sportive des seniors au sein des équipements métropolitains se confirme.

Par ailleurs des événements et des rencontres orientés sur le handisport sont prévus pour l'année 2023.

#### 1. Bilan 2022 des actions réalisées

##### → **Estagnol La Crau :**

- Trois associations sont accueillies avec des créneaux hebdomadaires dédiés sur la base d'une convention annuelle : l'AVATH, ADAPEI, Association MAATIS (association de réentraînement à l'effort pour personnes obèses, diabétiques).
- Activités organisées : danse, arts martiaux, parcours de motricité.
- Cinq créneaux par semaine sont attribués avec environ 50 participants.

##### → **Vallon du Soleil La Crau**

- Cinq structures accueillies avec des créneaux hebdomadaires dédiés sur la base d'une convention annuelle : TVSA (Toulon Var Sports Adaptés) - AVATH (Association Varoise d'Aide aux Travailleurs Handicapés) -IME Bel Air La Crau -ADAPEI Ensoleillado La Crau-AVEFETH Espérance Var.
- Trois structures accueillies de façon ponctuelle sur la base d'une mise à disposition : IME Bell Estello au Pradet – ADAPEI Foyer Ensolenne à Toulon – IME La Frégate à Toulon
- Plusieurs espaces accessibles sont mis à disposition : La zone pique-nique, les piscines, l'espace Tir l'Arc, le terrain de handball / basketball, le terrain de tennis et les stades.
- On compte 713 participations réparties sur 75 créneaux annuels, et 240 participations réparties sur 21 mises à disposition ponctuelles.
- Manifestations
  - Chaque année l'ADAPEI du Var regroupe six IME du Var pour l'organisation d'un tournoi de football (soit 80 personnes).
  - Le CDSA (Comité Départemental de sport adapté) organise une journée sportive avec 40 participants.

##### → **Palais des Sports TPM :**

- Quatre créneaux sont dédiés aux personnes à mobilité réduite : quad rugby (15 personnes) et rugby à 13 (club le RFCTPM).
- Deux créneaux sont dédiés à la pratique sportive adaptée pour des personnes atteintes de maladies grave :

- Association CAMIVAR qui fait pratiquer des personnes touchées par un cancer (10 personnes/ semaine).
- Un autre créneau est mis à disposition de la Maison Sport Santé 83 pilotée par le CDOS 83.
- Le Toulon Sport Santé Séniors bénéficie d'un créneau pour une séance hebdomadaire de sport adapté à destination d'un public âgé, environs 15 à 20 personnes/semaine)
- Organisation des Jeux régionaux de l'Avenir Handisport 2023, événement multisport destiné aux jeunes initiés pour faire leurs premiers pas dans la compétition.

#### → **Léo Lagrange Toulon :**

- L'association Toulon var sport adapté section athlétisme bénéficie d'un créneau de 2h hebdomadaire.
- Le CDSA Var organise une manifestation annuelle autour de l'athlétisme regroupant une cinquantaine de participants.
- Le CHITS pôle psychiatrique bénéficie d'un créneau hebdomadaire (activités multisport) et organise une fois par an un tournoi de rugby flag.
- L'association VMA sport qui pratique la marche nordique avec un public du 3ème âge dispose d'un créneau hebdomadaire sur Léo Lagrange.
- L'association CAMIVAR « Sport et cancer » bénéficie d'un créneau par semaine pour la pratique de multisport.

#### → **Vélodrome Hyères :**

- Stage équipe de France Handisport (piste et musculation).
- Deux créneaux hebdomadaires sont alloués à l'association CAMIVAR dédiés à une pratique sportive adaptée regroupant des personnes touchées par un cancer ou suite à un cancer (20 personnes par semaine).
- Les associations Groupe Vitalité, Astre, Hyères yoga, Budokan, Zanshin, Tokitsu Ryu et VSH section pongistes bénéficient de créneaux hebdomadaires à destination d'un public âgé (yoga, stretching, Pilate, qi gong, gym douce, et danse). Ces structures partenaires sont accueillies avec des créneaux hebdomadaires dédiés sur la base d'une convention annuelle, environ 390 personnes par semaine.

## **2. Perspectives 2023**

#### → **Palais des sports Toulon :**

- Organisation de diverses manifestations dédiées au handisport :
  - Med cup de rugby fauteuil.
  - Manche de championnat N3 de rugby fauteuil.
- Dans le cadre de la Coupe du monde de rugby une action visant un groupe spécifique sera organisée avec l'équipe nationale de l'Afrique du Sud afin qu'une interaction privilégiée avec les joueurs et le staff soit établie.

#### → **Léo Lagrange Toulon :**

- Des épreuves handisport seront incluses dans le meeting d'athlétisme Toulon Métropole édition 2023.
- Une formation sportive en parcours coordonné sera organisée par le CDSA entre octobre 2023 et juin 2024.

#### → **Vélodrome Hyères :**

- Stage équipe de France sprint et Handisport (piste et musculation)
- Des créneaux hebdomadaires seront alloués à l'association CAMIVAR.

- Des créneaux hebdomadaires à destination d'un public âgé (yoga, stretching, Pilate, qi gong, gym douce, sophrologie et danse) seront accordés.

## **B. L'INCLUSION PAR LA CULTURE**

### **1. La Maison du Patrimoine - Ollioules**

La Maison du Patrimoine est accessible aux personnes à mobilité réduite : rampes d'accès, monte-charges, ouverture des portes de 90 cm, aire de retournement pour les fauteuils roulants, mise en place de cartels à bonne hauteur.

La Maison du Patrimoine Toulon Provence Méditerranée s'est vue décernée le 18 juillet 2023 par la Commission Territoriale de l'Association Tourisme et Handicap la Marque « Tourisme & Handicap ». Cette labellisation témoigne de l'engagement de la Maison du Patrimoine TPM dans une démarche de progrès, afin de satisfaire les visiteurs en situation de handicap et d'améliorer l'accès aux différents espaces et contenus du musée.

L'accessibilité est une obligation légale qui permet à toute personne de pouvoir accéder à un lieu, une prestation ou un équipement, sans discrimination (loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »).

La Maison du Patrimoine Métropolitain ouverte en 2020 propose en pour le public en situation de handicap :

- Un lieu totalement accessible (sauf la boutique mais il y a un accès par l'extérieur)
- Des visio guides en langue des signes française (LSF) pour chaque salle du musée
- Des boucles audios à l'accueil du musée
- Des bandes podo tactiles dans l'ensemble du musée
- Des visio guides en langue des signes française (LSF) sur les principaux sites patrimoniaux de la Métropole - accessible sur le site Internet de la Métropole et à partir d'une publication « Raconte-moi le Patrimoine » contenant des QR codes en LSF.
- Des spectacles en LSF (projet 2024) afin de permettre au public sourd et malentendant (enfants et adultes) d'accéder à l'imaginaire des spectacles, écouter une conférence et de participer à un atelier d'art plastique.
- Un personnel formé aux différentes formes d'handicap.

L'objectif est d'accueillir le mieux possible :

- Toutes les personnes en situation de handicap : auditif, cognitif, moteur, visuel, sensoriel, polyhandicap, trouble de santé invalidant, handicap invisible
- Les personnes en perte d'autonomie liée à l'âge.
- Les personnes rencontrant des difficultés dans leurs déplacements : familles nombreuses, parent avec poussette, parent avec enfant...
- Les personnes rencontrant des difficultés dans ses déplacements : personne plâtrée, avec cannes ou béquilles, femmes enceintes...
- Personne qui ne maîtrise pas la langue maternelle du pays dans lequel il séjourne.
- Répondre à une véritable nécessité pour favoriser une société inclusive (une personne sur 2 sera confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie).
- Travailler en réseau avec toutes les associations qui œuvre dans le champ du handicap.

## 2. La scène nationale Châteauvallon-Liberté

- Information :

La scène nationale Châteauvallon-Liberté par sa communication s'applique à proposer des documents d'information adaptés pour certains spectacles : en braille, en gros caractères et audio à destination des personnes aveugles et malvoyantes, des visuels, ou des vidéos en langue des signes ou sous-titrées à destination des personnes sourdes et plus généralement, travaille à l'accessibilité de son site internet et de l'ensemble de ses supports de communication.

- Accessibilité aux œuvres :

Depuis 2019, chaque saison, sont développées des propositions avec un minimum de trois spectacles en audiodescription et trois spectacles visuels suivis d'une rencontre avec les artistes ou adaptés en Langue des Signes Française (LSF) sur les deux structures.

Pour les personnes malvoyantes ou aveugles : par l'audiodescription qui consiste en une description des éléments visuels d'un spectacle (décors, costumes, déplacements, déroulement de l'action). Ils sont décrits tout au long de la représentation, pendant les silences, dans un casque remis au spectateur déficient visuel.

La scène nationale Châteauvallon-Liberté a choisi de travailler avec « Accès Culture » soutenue par le Ministère de la Culture, pour assurer à ses spectateurs des audiodescriptions de la meilleure qualité.

Pour les personnes malentendantes ou sourdes : par le choix d'un spectacle visuel (théâtre visuel, danse, cirque), adapté en LSF ou suivi d'une rencontre par un traducteur en LSF avec les artistes.

La scène nationale Châteauvallon-Liberté a choisi de travailler avec « A3 interprétation » basée à Marseille.

Pour une plus grande accessibilité : Les propositions sont traduites en Langue des Signes via des capsules vidéo visibles sur nos réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/watch/141845479211709/716345722852855>

- Tarification :

La scène nationale Châteauvallon-Liberté a une billetterie commune et propose un tarif solidaire aux personnes bénéficiaires des minimas sociaux et par extension aux personnes profitant de sa politique d'accessibilité. Les spectateurs bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) bénéficient du tarif solidaire de 5€ par personne pour les spectacles et de billets suspendus gratuits (à hauteur de trois spectacles par structure et par saison).

### → **Châteauvallon**

Malgré la complexité et l'étendue du site, Châteauvallon a toujours eu à cœur de rendre accessible sa programmation aux spectateurs en situation de handicap. L'accessibilité se traduit par des places de parking réservées qui jouxtent le théâtre couvert, des navettes pour la salle du Baou, des ascenseurs qui permettent de se déplacer aisément sur le site, des annonces sonores dans les différents bâtiments, des sanitaires adaptés et des places réservées dans les salles pour recevoir au mieux les personnes en situation de handicap. Ce dispositif a été complété par l'installation des clous podotactiles sur l'ensemble du parcours pour rejoindre le théâtre couvert et l'amphithéâtre pour les personnes déficientes visuelles. Les présentations de saison ont toujours lieu en présence de deux interprètes en Langue des Signes Française (LSF).

Pour la saison 2022/2023 :

Ont été organisés lus spécifiquement à destination des publics sourds, malentendants et déficients visuels :

- Une rencontre en LSF avec les artistes pour le spectacle « Zéphyr » de Mourad Merzouki le vendredi 14 octobre 2022.

- Une audiodescription pour le spectacle « Ton père » de Christophe Honoré mise en scène de Thomas Quillardet le mardi 29 novembre 2022.
- Une rencontre en LSF avec les artistes pour le spectacle « Les gros patinent bien, cabaret de carton » d'Olivier Martin-Salvan et Pierre Guillois le vendredi 3 février 2023.
- Une rencontre en LSF avec l'artiste pour le spectacle « Vortex » de Phia Menard le vendredi 12 mai 2023.

#### **Perspectives pour la saison 2023/2024 :**

Lors du premier semestre 2023, Châteauvallon a travaillé à l'obtention du label « Tourisme et handicap » en demandant un audit auprès de MTPM et du Département du Var. Une visite approfondie du site et de nombreux échanges avec les représentants « accessibilité » de chacune des institutions ont permis de lister les points forts et les points faibles et de les améliorer au fil du semestre. A l'issue de cette démarche, lors de la Commission Territoriale d'attribution, se tenant le 11 juillet 2023, Châteauvallon a reçu un avis favorable pour le label « Tourisme et Handicap » pour la filière loisir. Sur cette saison 23/24, il est convenu de poursuivre les actions dédiées à destination des publics sourds, malentendants et déficients visuels :

- Visite guidée du site, lors « des journées européennes du Patrimoine », le samedi 16 septembre avec un interprète en langue des signes. En effet, l'ensemble des bâtiments de Châteauvallon s'est vu décerner le label « Architecture contemporaine remarquable » en 2019 grâce à la singularité de l'œuvre et le caractère innovant et expérimental de la conception architecturale, qui en fait un lieu exceptionnel.
- Une rencontre en LSF avec les artistes pour le spectacle « Noces, annonciation et torpeur » d'Angelin Preljocaj le jeudi 9 novembre 2023.
- Une audiodescription pour le spectacle « une télévision française » de Thomas Quillardet le mardi 22 mars 2024.
- Une rencontre en LSF avec les artistes pour le spectacle « Cirque Aïtal » de Kati Pikkarainen et Victor Cathala le vendredi 31 mai 2023.

#### **→ Le théâtre Liberté**

Le Liberté a obtenu en novembre 2014 le label « Tourisme et Handicap » ; ce label national est attribué par le Ministère délégué au tourisme via l'association Tourisme et Handicap après évaluation de l'accessibilité des sites, sur des critères liés à l'architecture et aux équipements ainsi que sur la qualité de l'accueil et des services. En retour, le lieu labellisé signe une charte d'engagement pour maintenir l'accessibilité de la structure en état pour une durée de 5 ans renouvelable.

En 2019, le label a été renouvelé et le Liberté est labellisé pour les 4 pictogrammes (auditif, mental, moteur et visuel) contre 2 auparavant.

Soucieux d'être accessible à tous, le Liberté permet aux personnes en situation de handicap d'assister aux représentations dans les meilleures conditions. Au cours de l'année 2022, 390 spectateurs handicapés ont été reçus dans nos salles, contre 195 en 2021. Cette augmentation est liée à la reprise des activités de l'accueil du public sur une année complète, suite à la fin des restrictions appliquées dans les lieux culturels pendant l'épidémie de Covid-19.

L'équipe d'accueil du public a été formée afin d'accueillir dans les meilleures conditions et le plus simplement possible ces personnes.

- Accueil des personnes à mobilité réduite

108 spectateurs en fauteuil sont venus au Liberté en 2022. Les espaces du Liberté sont bien sûr accessibles aux personnes à mobilité réduite : stationnement possible à proximité du théâtre et chaîne de cheminement respectée, entrée de plein pied, ascenseurs, sanitaires, hauteurs des banques d'accueil et du bar.

- Accueil des personnes aveugles et malvoyantes

81 personnes aveugles ou malvoyantes ont été accueillies au Liberté en 2022.

Les spectacles *La Seconde Surprise de l'amour* et *La Tendresse* ont été adaptés en audiodescription. Des programmes détaillés en braille et caractères agrandis ont été édités également à cette occasion. En complément des dispositifs mis en place dans le cadre de l'accueil des personnes à mobilité réduite, il existe des rampes dans les couloirs, une signalétique en gros caractères et une annonce sonore des étages desservis dans les ascenseurs.

- Accueil des personnes sourdes et malentendantes

201 personnes sourdes ou malentendantes ont été accueillies au Liberté en 2022.

Le Liberté s'est engagé à proposer chaque saison trois spectacles en partenariat avec A3 Interprétation et Accès Culture, ce qui en fait un lieu de référence dans la communauté sourde.

Les spectacles de danse « lovetrain2020 et essence » ont été suivis d'une rencontre doublée en Langue des Signes Française, grâce à une interprète d'A3 interprétation.

Les représentations « Un furieux désir de bonheur et Coyote » ont été adaptées en LSF et suivies de rencontres à l'issue avec les artistes doublées en LSF.

La conférence de Jean-Louis Etienne dans le cadre de Passion Bleue, la conférence d'Alexandre Jollien dans le cadre du Théma #40 et la conférence de Francis Eustache dans le cadre du Théma #41 ont été doublées en LSF.

L'évènement de présentation de saison en salle Camus était doublé en LSF. Des capsules vidéo de présentation des spectacles de la saison 2022-2023 accessibles aux personnes sourdes ont été tournées avec l'aide d'une interprète et mises en ligne sur la chaîne YouTube de la Scène nationale.

L'accueil du public le soir du spectacle est assuré par l'équipe d'accueil et de relations avec le public, aidée d'une interprète professionnelle en LSF.

Une boucle magnétique est installée dans la Salle Albert Camus (701 places) pour les personnes malentendantes. Les personnes équipées d'un appareil de correction auditive possédant la position T peuvent ainsi bénéficier d'une amplification du son.

Des casques d'amplification sonore et des boucles magnétiques individuelles sont à la disposition des personnes non-appareillées ou n'ayant pas cette position T, grâce au mécénat de la Société Générale.

Au cours de l'année 2022, 62 personnes ont pu bénéficier de ces casques.

#### **Perspectives pour la saison 2023/2024 :**

Lors du premier semestre 2023, deux spectacles seront proposés en audiodescription aux personnes aveugles et malvoyantes « La Mouette » de Cyril Teste le 9 février et *Moby Dick* d'Yngvild Aspeli le 17 mars. Des programmes en braille seront édités pour ces représentations.

Deux spectacles et une conférence seront proposés aux spectateurs sourds « L'Absolu » de Boris Gibé le 6 janvier, *It Dansa* le 3 mars et « Au nom des requins » de François Sarano le 16 mars. Toutes ces représentations seront suivies de rencontres entre le public entendant et sourd et les artistes grâce à la présence d'un interprète en Langue des Signes Française.

Au second semestre 2023, le spectacle *Adieu les Magnifiques* de Michel Boujenah bénéficiera de programmes détaillés en braille pour les personnes aveugles et malvoyantes. Celui d'Olivier Martin-Salvan, *Péplum médiéval*, sera proposé en audiodescription le 24 novembre.

### **3. L'ESAD TPM**

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous les types de handicap. Ils doivent permettre à tous, sans distinction, de pouvoir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées. Le bâtiment des beaux-arts à Chalucet a été livré en septembre 2020 et l'école supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée (ESADTPM) a investi les lieux fin septembre après le passage de la commission de sécurité.

- Lors de la rentrée universitaire 2022/2023, l'école a accueilli une étudiante à mobilité réduite. Un poste de travail adapté et un casier ont été mis à sa disposition pour éviter le transport de matériel.



Remise en état et en service de l'ascenseur extérieur attribué à l'école permettant l'accès au jardin et à la médiathèque.



Mise en place d'une vitrophanie sur les baies vitrées suite aux recommandations du rapport d'accessibilité du 17 septembre 2020.



- Identification des espaces d'attente sécurisés au niveau R+8, suite aux recommandations du rapport d'accessibilité du 17 septembre 2020.



- Création et mise en ligne de la visite virtuelle interactive de L'ESADTPM en janvier 2022.



### Perspectives 2023/2024 :

- L'inclusion par le numérique :

Créé en 2014, le site Internet de l'ESADTPM a besoin d'une refonte graphique, fonctionnelle et ergonomique. L'ESADTPM vient de lancer une consultation en septembre 2023 pour refondre son site internet. L'ESADTPM en tant qu'établissement public a l'obligation de respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA). L'ESADTPM sera vigilant à ce que son site et ses services numériques soient accessibles à toutes et tous.

Le site internet proposera : une déclaration d'accessibilité, la mention de la conformité en page d'accueil et un lien vers le schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique de l'entité.

- L'inclusion par le bien-être au travail :

L'ESADTPM a investi dans l'achat de deux fauteuils ergonomiques spécifiques ainsi que des souris et claviers ergonomiques pour le personnel administratif et technique.

- En 2023, l'ESADTPM a fait l'acquisition d'un logiciel pour la gestion des ateliers des beaux-arts ouverts aux amateurs.

En 2024/2025 : les prochaines inscriptions s'effectueront en ligne permettant aux usagers de s'inscrire aux différents ateliers proposés sans se déplacer. Les ateliers seront ainsi ouverts au plus grand nombre et seront plus accessibles.

#### 4. L'Opéra TPM



Les publics empêchés rassemblent de nombreuses catégories : malades, personnes à mobilité réduite, personnes âgées, hospitalisés, détenus...

L'accueil des publics empêchés fait partie intégrante des missions de l'Opéra et sont articulées selon les trois axes définis par le Ministère de la Culture à destination de ces publics « culture-santé », « Culture-justice » et « culture-handicap ».

La mise en œuvre de ces actions répond principalement à trois problématiques :

- L'égalité d'accès à la culture
- La dimension universelle de la culture ainsi que son partage
- Les actions en faveur d'une démocratisation culturelle

Des projets sont menés par l'Opéra de Toulon avec pour objectif de développer l'action culturelle essentiellement dans les établissements hospitaliers et les centres médico-sociaux.

- **L'IME (Institut Médico-Éducatif) Le Clos des Bertrands :**

Situé à Ollioules, l'IME accueille des adolescents âgés de 12 à 18 ans, en souffrance psychique. Des adolescents de cet établissement ont été invités à participer à des répétitions (lecture d'orchestre et mise en scène) du spectacle programmé pour les fêtes de fin d'année : La Périchole d'Offenbach.

Une visite de l'Opéra a également été organisée. Cette initiative sera renouvelée en décembre 2023, à l'occasion des répétitions de La Chauve-souris de Strauss qui auront lieu au Zénith.

- **Classes ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) :**

L'Opéra de Toulon a proposé des actions pédagogiques à destination d'élèves de classes ULIS dans l'objectif d'améliorer l'accessibilité aux lieux culturels, d'accompagner des projets favorisant le développement de l'offre culturelle pour les personnes en situation de handicap et d'encourager les pratiques artistiques.

En 2022, plus de 120 élèves ont ainsi participé à :

- « Élèves au concert ».

Ce dispositif s'inscrit dans un programme national destiné à valoriser et développer l'offre culturelle auprès des scolaires. Ce dispositif donne ainsi la possibilité aux élèves de fréquenter des lieux culturels de proximité, de les sensibiliser à des répertoires variés et de rencontrer des artistes. Dans ce cadre, les élèves ont assisté à des répétitions de concert (lectures d'orchestre) ou d'opéra (mises en scène).

- « Le printemps des jeunes » :

Cette action est menée en partenariat avec le Festival de Musique de Toulon, l'Inspection Académique du Var, la ville de Toulon. Elle propose aux élèves la participation à une production musicale, vocale ou chorégraphique. En 2022, à l'Opéra de Toulon, un concert participatif a été proposé offrant trois temps musicaux, sur le thème de L'Arlésienne et Carmen de Bizet.

Accompagnés par l'orchestre de l'Opéra de Toulon, ils ont ainsi interprété « La marche des rois », effectué de la percussion corporelle sur « La Farandole », extrait de L'Arlésienne et chanté un extrait de la « Habanera », extrait de Carmen.

- **Établissement Ensoleillado - La Crau**

L'Opéra de Toulon a proposé aux résidents d'assister à des séances de répétition d'opéra (mises en scène). Cet établissement accueille des adultes de plus de 20 ans présentant un handicap mental, en situation de handicap visuel

- Visites de l'Opéra et accès aux répétitions Des visites et des séances de répétitions ont été organisées pour les membres de l'association de l'Union des Déficiants Visuels du Var
- Audiodescription : L'audiodescription est un procédé technique qui permet de rendre les spectacles accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes grâce à un texte en voix-off qui décrit les éléments visuels de l'œuvre : mise en scène, décors, costumes, attitudes et déplacements des artistes. Un programme en braille est également offert aux spectateurs aveugles et malvoyants
- En 2022, l'opéra de Puccini, Tosca, a été proposé en audiodescription. Au total près de 50 personnes en situation de handicap visuel ont bénéficié de ces dispositifs

### **Politique tarifaire**

Un tarif unique de 15€, sur l'ensemble de la programmation de l'Opéra de Toulon, est appliqué aux titulaires de la Carte CMI (Carte Mobilité Inclusion) Invalidité. Des tarifs jusqu'à 50% sont proposés aux accompagnateurs. En 2022, l'Opéra de Toulon a accueilli 244 personnes titulaires de cette carte et 152 accompagnateurs.

## **5. Le Pôle :**

- Chaque année, au mois de juin, Le Pôle organise une présentation de saison réservée aux associations et instituts spécialisés. Ce moment privilégié permet de cerner les problématiques de chaque institut et de les accueillir très régulièrement tout au long de la saison sur de nombreux spectacles. Une trentaine de personnes représentants différents IME et Associations est accueillie.
- Sur l'année 2022, le pôle a accueilli 280 personnes affiliées à un IME ou à une association du champ du handicap.
- Au mois de novembre, l'association PHAR 83 a sollicité Le Pôle pour des propositions artistiques dans le cadre de l'inauguration de l'IME Leo Lagrange. Lequel a invité la compagnie Stalker Teatro avec son spectacle Stelli pour deux représentations le 28 novembre. Ce spectacle participatif a permis à 200 enfants d'IME du Var et de 5 classes de l'école Élémentaire Léo Lagrange d'évoluer ensemble autour de la construction du spectacle. La journée s'est clôturée autour d'une animation musicale proposée par La Guinguette Hot Club.

- Programmation du spectacle Les Zatipiks en chant signé, chanson en français et en langue des signes de la compagnie Le Bruit du Silence, le mercredi 23 février. Nous avons accueilli plusieurs associations de personnes malentendantes.
- Il est prévu de remettre en place, avec le Pôle sensorielle déficient auditif (PSDA), le projet qui consiste à la réalisation de vidéos signées en rapport avec les spectacles de notre saison sélectionnés en amont par l'équipe du PSDA. Un groupe de jeunes viendra tous les trimestres réaliser ces vidéos pour présenter aux personnes malentendantes leur coup de cœur de la saison.

## 6. La villa Noailles

Des personnes en situation de handicap fréquentent régulièrement les sites de la villa Noailles mais ne sont pas comptabilisées spécifiquement.

Les séniors en maison de retraite, présentant une mobilité réduite, font l'objet d'une attention particulière.

En 2022, 2 groupes de séniors (30 personnes) ont suivi des visites guidées des expositions Design Parade Toulon à l'ancien évêché de Toulon dans le cadre de la semaine bleue, semaine nationale dédiée aux personnes âgées.

Les maisons de retraite et maisons de repos sont également accompagnées dans leurs visites de la villa Noailles, exclusivement hors saison estivale, où il fait moins chaud et où l'affluence est moindre.

En 2022, nous avons accueilli des résidents de la Résidence Autonomie Raï de Souléou du Pradet (8 personnes) et de la résidence autonomie « Les Mûriers » à Hyères via le service animation du CCAS d'Hyères (17 personnes).

### **Perspectives 2023/2024 :**

La villa Noailles renforce son action en faveur des personnes âgées à mobilité réduite. Grâce au dispositif L'été culturel, financé par la DRAC PACA, les résidents de la Maison de retraite-EHPAD Notre Dame de la Paix à Toulon, pourront mener des ateliers avec la designer Marie Cornil pendant 2 semaines fin juillet-début août 2023.

Ces résidents seront invités à découvrir la villa Noailles et ses expositions sur la période automne-hiver, où les températures sont plus tempérées.

## 7. L'Hôtel des Arts

- En tout 66 personnes en situation de handicap moteur ou psychologique ont été accueillis à l'Hôtel des Arts en 2022 à l'occasion de visites et d'ateliers de création qui leur sont proposés.
- L'accès PMR se situe à l'arrière du bâtiment accessible par mini bus et permet ensuite de desservir les étages d'exposition via un ascenseur

### **Perspectives :**

Poursuivre la communication auprès des publics empêchés pour les accueillir en visite ou atelier à l'occasion des expositions programmées.

## C. LES ACTIONS DE L'OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME PROVENCE MÉDITERRANÉE (OITPM) EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITÉ

### 1. L'accueil

L'office Intercommunal de Tourisme Provence Méditerranée est composé de 10 bureaux d'information permanents sur le territoire TPM.

Quatre bureaux d'information sont marqués Tourisme et Handicap pour les 4 formes de Handicap (moteur, visuel, auditif et mental), ils se situent à Toulon, au Pradet, Hyères et Porquerolles.

Entre 2021 et 2022, au moins 1 conseiller en séjour par bureau a bénéficié d'une formation pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

### 2. L'information

L'Office de Tourisme Provence Méditerranée s'est engagé à donner une information touristique et culturelle claire et fiable pour tous. Chaque personne est accueillie avec une information adaptée.

**L'OITPM a réalisé une documentation spécifique adaptée, disponible dans les accueils ou sur les sites internet :**

- « Toulon accessible » et « Hyères accessible » : ces guides recensent toutes les structures accessibles à Toulon et Hyères pour tous les types de handicap : loisirs, culture, sports, mais aussi hébergements et restauration.
- Pour l'ouest Var, les personnes en situation de handicap visuel pourront se tourner vers les établissements ayant mis en place des éléments de lecture en braille ou des menus adaptés. Les personnes en situation de handicap mental ou cognitif pourront repérer les établissements ayant du personnel formé, les personnes sourdes ou malentendantes trouveront également des lieux ou établissements ayant mis en place des signalisations visuelles spécifiques.
- Pour les personnes en situation de handicap moteur, ont été uniquement sélectionnés les établissements ayant déclaré être accessibles en fauteuil en autonomie.
- Les dispositions spécifiques prises par type de handicap sont précisées dans chaque fiche, de même que les établissements ayant obtenu le label tourisme et handicap.

Une documentation de synthèse est en cours d'élaboration par l'équipe de l'OITPM afin de donner une information la plus détaillée possible à l'échelle de la Métropole.

Les sites internet recensent les hébergements disposant du Label Tourisme et handicap :

[www.tourisme-ouestvar.com](http://www.tourisme-ouestvar.com)

[www.toulontourisme.com](http://www.toulontourisme.com)

[www.hyeres-tourisme.com](http://www.hyeres-tourisme.com)

### 3. Le conseil aux professionnels du tourisme

En partenariat avec le Conseil Départemental du Var, l'Office de Tourisme de Toulon conseille les professionnels du tourisme varois sur la mise en accessibilité de leur site ou de leur activité et les éventuelles aides financières.

L'OITPM évalue les sites et participe aux commissions territoriales du Label « Tourisme et Handicaps » et qualification « Var Accessible ». L'OITPM est présent avec l'ADT et le conseil départemental sur la promotion de la destination et la sensibilisation des prestataires de tourisme en termes d'accessibilité. Par ailleurs, un agent e l'OITPM est évaluateur Tourisme et Handicap, il participe aux commissions de décisions territoriales pour la marque Tourisme et Handicap et Var Accessible

#### **4. Bilan des actions menées par l'OTPM en 2022 :**

##### **→ JNTH 2022 (Journées Nationales Tourisme et Handicaps)**

L'Association Tourisme et Handicap, association nationale, propose chaque année aux structures qui sont labellisées Tourisme et Handicap de participer aux Journées Nationales Tourisme et Handicaps. Cet évènement se déroule tout le mois d'avril. En 2022, l'OTMPM a proposé deux thématiques de visites guidées afin de faire découvrir son offre de visites adaptées pour les groupes. L'OTMPM a mis en avant ses structures labellisées Tourisme et Handicap, ainsi que ses musées, activités, hébergements accessibles tout au long du mois d'avril via sa page Facebook Accessible.

##### **→ L'OTMPM est présent avec le Conseil Départemental du Var sur la promotion de la destination et la sensibilisation des prestataires de tourisme en termes d'accessibilité.**

Une personne de l'OTMPM est évaluatrice Tourisme et Handicap. Elle participe aux commissions de décisions territoriales pour la marque Tourisme et Handicap et Var Accessible.

##### **→ Formation : Evalueur Tourisme et Handicap**

- Une personne de l'OTMPM a suivi la formation pour être évaluateur Tourisme et Handicap en mai 2022. Elle accompagne et évalue les sites souhaitant être labellisés sur notre métropole.
- En 2022, 3 partenaires ont obtenu la marque Tourisme et Handicap :
  - Le centre municipal de voile de Toulon,
  - La villa ANAE à Hyères,
  - La mer Autrement à Hyères
- 3 partenaires ont été renouvelés Tourisme et Handicap :
  - Meublé de tourisme domaine des Fouques à Hyères
  - Meublé de tourisme de Mme Odinetz, à Carqueiranne
  - Camping Lou Pantaïe au Pradet

##### **→ Développement des visites guidées groupes :**

L'OTMPM propose des visites adaptées pour les groupes de personnes en situation de handicap moteur, mental ou visuel. L'OTMPM travaille sur une solution pour les proposer aux personnes sourdes ou malentendantes.

##### **→ Soutien des associations :**

- L'OTMPM a été sollicité par l'association Restaur'hand afin d'offrir des lots pour récompenser des jeunes d'IME du département. Ces jeunes participeront à un concours sur le thème du service et l'art de la table.
- Collecte des bouchons pour Handibou et France Cancer.

→ **Document « Vacances Accessibles » de recensement de l'offre à l'échelle de la destination TPM.**

Travail conjoint des 3 pôles géographiques constituant l'OTMPM avec les 3 référentes accessibilité.



## 5. Perspectives

→ **Document « Vacances Accessibles » de recensement de l'offre pour l'OTMPM**

Travail avec Anne Laure BERNARD, Eleni Leconte

→ **Document touristique en FALC**

Le bureau de Toulon travaille sur une brochure touristique en FALC. Issue d'un projet européen rassemblant les grandes associations des représentants des personnes handicapées intellectuelles, la méthode du Facile à lire et à comprendre promeut un ensemble de règles de bon sens pour faciliter la compréhension des informations écrites. Utiliser des mots simples, éviter le jargon, cibler sa communication en fonction des attentes du public etc...

→ **Salon Autonomic PARIS 2023**

L'ATH nous propose comme l'an dernier de partager leur stand avec d'autres sites labellisés au niveau national.

→ **Salon Autonomic de MARSEILLE 2023**

Stand mutualisé avec l'OTI de La Londe les Maures.

→ **Réévaluation marque T&H du bureau de Toulon pour mars 2023**

→ **Volonté de faire rentrer dans la démarche de labélisation l'ensemble des BIT de l'office de Tourisme Projet 2023 / 2024**

## D. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

### 1. Bilan des actions menées en 2022

- Acquisition par MTPM de la Maison de la Créativité en novembre 2022, accessible aux PMR. Elle accueille les écoles KEDGE BUSINESS SCHOOL, CAMONDO MEDITERRANEE et l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation de la Métropole au R+3.

### 2. Perspectives :

- En mars 2023, MTPM a organisé les rencontres de l'alternance entre étudiants du supérieur et entreprises. L'objectif étant de faciliter la recherche de contrats d'alternance aux étudiants à partir de bac +2 et aux entreprises (grands groupes, PME, startups et collectivités), sous forme de job dating. C'est la première fois qu'une Métropole organise et facilite une telle rencontre.
- Lors de ces rencontres, les participants pouvaient accéder à des stands d'informations sur l'alternance et l'insertion des personnes en situation de handicap.
- Maison de la Créativité : début 2024, les travaux d'aménagement de l'accueil au rez-de-chaussée du bâtiment prévoient une mise aux normes de l'accès PMR au stand d'accueil.
- La construction de 200 logements étudiants par le CROUS va permettre de loger des étudiants en centre-ville de Toulon, sur le site de Dumont D'Urville (normes accessibilité PMR).

### 3. Éléments d'information complémentaires :

- Etat des dispositifs mis en place en direction des publics en situation de handicap par les établissements d'enseignement supérieur de la Métropole.
  - Chaque école travaille avec des référents handicap. Les établissements partageront les actions avec les acteurs de l'ESR métropolitain
  - L'Université de Toulon a mis en place une mission handicap pour l'accompagnement et la mise en place d'examens aménagés
- Remarque : il existe des handicaps invisibles, non déclarés.

## E. LA COMMUNICATION

### 1. État des lieux de la démarche engagée

- Le site internet de la Métropole TPM [www.metropletpm.fr](http://www.metropletpm.fr) est ancien (mise en ligne en 2013) mais respecte les standards du RGAA de l'époque.
- Un abonnement concernant l'outil « Readpeaker » est renouvelé et permet une vocalisation du contenu « texte » des pages du site internet de la Métropole en ligne, hors ligne et en version mobile.
- Les utilisateurs peuvent choisir d'écouter une version audio du contenu au fur et à mesure qu'ils suivent le texte mis en surbrillance, ce qui améliore l'accessibilité du texte et rend le contenu écrit disponible à un plus grand nombre de personnes.
- Cet outil est aussi disponible en version « responsive » du site de la Métropole pour une utilisation sur mobile ou tablette.

Rechercher



Vous êtes ici : Accueil > À votre service > Logement > Louer un logement > Je suis jeune

## Logement .

> Dispositif Bien chez Soi

### ▼ Louer un logement

- » Droits et devoirs du locataire
- » Dans le parc public
- » Dans le parc privé
- » J'ai des difficultés...
- » [Je suis jeune](#)
- » Je suis senior

> Acheter un logement

> Améliorer un logement

> Office métropolitain Toulon Habitat Méditerranée



### SE LOGER

## Vous êtes jeune : étudiant, stagiaire en formation ou à la recherche d'un emploi

Informations pratiques, aides et renseignements à l'attention des jeunes concernant la location de logements sur le territoire de Toulon Provence Méditerranée.



### actualités -

#### Cirque pour enfants

Le PÔLE t'invite à découvrir le spectacle Reflets dimanche 13 novembre à 17h, accessible à partir de 5 ans.

#### Découvrez la culture à vélo

Les balades culturelles à vélo gratuites proposées par la Métropole lors des Journées Européennes du Patrimoine et de la S

#### Les premiers Trophées TPM : le nouveau rendez-vous éco du territoire!

Mercredi 19 octobre à

- Le site internet héberge des contenus en LSF ou audio produit par le service Patrimoine et disponible sur ces pages :

- LSF > <https://metropoletpm.fr/tourisme/proxy/video-visites-patrimoine-lsf>

- Balades audio à télécharger : <https://metropoletpm.fr/tourisme/audioguide-hyeres>

## Patrimoine .

- > La Maison du Patrimoine
- > Territoire d'excellence
- > Patrimoines à découvrir
- > Journées Européennes du Patrimoine
- > Patrimoine thématique

### ▼ Visites audio-guidées

- ▶ Audio-guide Le Pradet
- ▶ Audio-guide Carqueiranne
- ▼ Audio-guide Hyères
  - > Audio-guide version anglaise
  - > Visites audio-guidées enfants à Hyères
- ▶ Audio-guide La Crau
- ▶ Audio-guide La Valette-du-Var
- ▶ Audio-guide Le Pradet
- ▶ Audio-guide Le Revest-les-Eaux
- ▶ Audio-guide Saint-Mandrier-sur-Mer
- ▶ Audio-guide Six-Fours-les-Plages
- ▶ Audio-guide Toulon
- ▶ Audio-guide à La Garde
- ▶ Audio-guide à La Seyne-sur-Mer
- ▶ Audio-guide à Ollioules
- ▶ Vidéo visites patrimoine en LSF
- ▶ Visites audio-guidées en anglais

- > Publications sur le patrimoine
- > Conférences sur le patrimoine
- > Visites guidées du patrimoine
- > Visites virtuelles : "Raconte-moi le Patrimoine"

### Inscription newsletter

Votre email \*

s'inscrire

### VISITES PATRIMONIALE AUDIO-GUIDÉES

## Audioguide Hyères



Un itinéraire à travers différentes époques vous sera proposé. Vous partirez du 4<sup>ème</sup> siècle avant J.C. avec la cité Grecque d'Olbia la bienheureuse, pour y découvrir un ensemble riche, par les habitats qu'il propose, en passant par la 11<sup>ème</sup> siècle avec les vestiges du plus grand château de Provence pour ensuite remonter vers la Villa Noailles, labellisée patrimoine du 20<sup>ème</sup> siècle avant de redescendre vers la mer pour découvrir les Salins d'Hyères, un site naturel de toute beauté...

### ↳ Audioguides

00:00 11:22

- 01- Hyères - Site archeologique Olbia © TPM
- 02- Hyères - Site archéologique Olbia - Interview © TPM
- 03- Hyères - Villa Noailles © TPM
- 04- Hyères - Vieux château © TPM
- 05- Hyères - Les Vieux Salins © TPM
- 06- Hyères - Le Salin des Pesquiers © TPM
- 07- Hyères - Le Salin des Pesquiers - Interview © TPM

## 2. Perspectives :

- Renouvellement abonnement « Readpeaker »
- À chaque rédaction de cahier des charges pour la création ou la refonte de site internet pilotée par la Métropole, sont inscrits les règles du RGAA en vigueur à respecter et l'engagement d'avoir un design responsif sur desktop, tablette et mobile.





Publication réalisée par DGA Habitat, Solidarités et Citoyenneté - Direction Citoyenneté et Proximité

Impression :

©Photos : TPM



